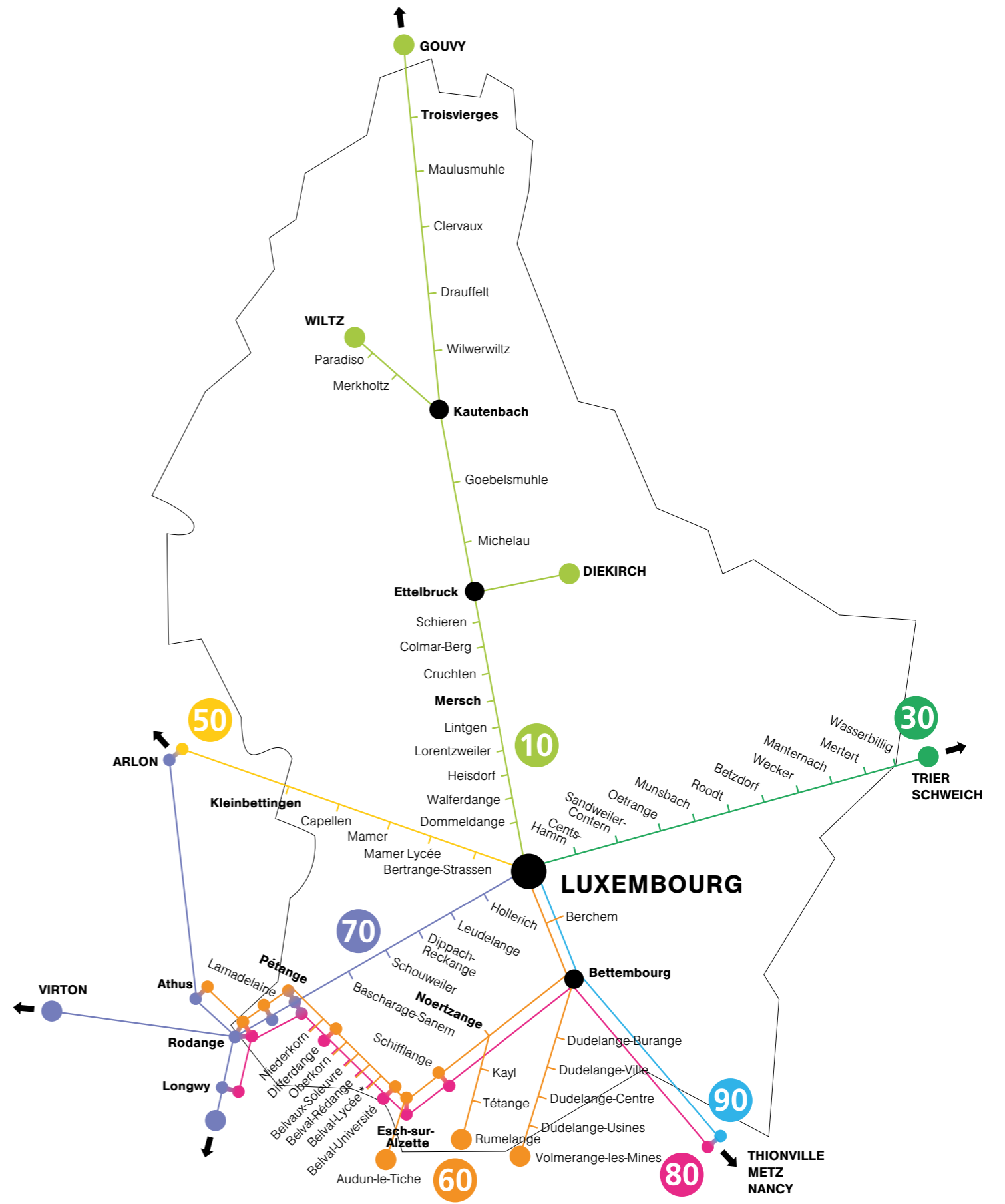


# RAPPORT ANNUUEL

2010



\* Ouverture en septembre 2011

# SOMMAIRE

01	Avant-propos	2
02	Chiffres clés 2010	4
03	Dates clés 2010	6
04	Voyageurs	10
05	Fret	18
06	Infrastructures	24
07	Collaborateurs	30
08	Organes	34
09	Organigramme	38
10	Comptes	41

# 01

# AVANT-PROPOS



Après l'année de crise 2009, qui avait rudement mis à l'épreuve les différentes activités du Groupe CFL, l'année 2010 fut une année très encourageante et très prometteuse tant au niveau du développement des activités de transport qu'au niveau des avancées stratégiques.

POUR LE GROUPE CFL, C'EST LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE QUI CONSTITUE LE PRINCIPAL OBJECTIF EN TERMES NOTAMMENT DE SÉCURITÉ, DE PONCTUALITÉ ET DE CONFORT OPTIMAL.

C'est ainsi notamment qu'en 2010, le Groupe CFL a su tirer profit des opportunités qui se présentaient dans le contexte de la reprise économique en répondant promptement et efficacement à la demande de la clientèle dans le domaine du fret tant conventionnel que combiné.

Grâce à l'engagement de tous nos collaborateurs, l'exercice 2010 a pu être clôturé avec un résultat net consolidé de 6,9 millions. Par rapport au résultat de l'exercice 2009, qui avait été clôturé avec une perte nette de 6,6 millions, le résultat des activités du Groupe CFL a donc progressé de 13,5 millions. Ces résultats très encourageants sont la base de l'évolution très favorable du cash-flow qui a progressé de 27,6 millions en 2009 à 43,5 millions en 2010.

Au courant de l'année 2009, les répercussions de la crise financière et économique avaient très lourdement mis à l'épreuve le transport de marchandises du Groupe CFL qui est géré par les deux filiales CFL cargo et CFL Multimodal.

Grâce à l'amélioration progressive de la conjoncture économique, les tonnages transportés par la filiale CFL cargo ont enregistré en 2010 une augmentation de 19% en trafic international et de 12% en trafic national, se traduisant par un accroissement sensible des volumes transportés et par une extension géographique supplémentaire de ses activités.

Dans le cadre du développement des activités fret du Groupe CFL les deux filiales CFL cargo et CFL Multimodal ont par ailleurs créé en 2010 sur le territoire français une nouvelle filiale: CFL Fret Services France S.A.

Pour le Groupe CFL Multimodal, qui est en charge de l'ensemble du transport intermodal ainsi que de l'exploitation du terminal et de la plate-forme de l'autoroute ferroviaire, l'année 2010 s'est caractérisée par un développement très sensible de ses activités.

Ainsi, le nombre de transbordements d'unités intermodales sur le terminal de Bettembourg a enregistré un taux de croissance de 31 % entre 2009 et 2010.

L'autoroute ferroviaire a de son côté poursuivi en 2010 sa montée en puissance avec un total de 24.000 semi-remorques transportées dans la relation Bettembourg-Le Boulou. Cette société a ainsi quasiment doublé son trafic en l'espace d'un an suite à l'augmentation de la fréquence des trains qui est passée à quatre paires par jour.

Au cours de l'année 2010, le trafic voyageur des CFL a également évolué très favorablement. Cette activité a en effet enregistré un accroissement de la fréquentation de 4,3% par rapport à 2009. Le

nombre de voyageurs transportés a ainsi dépassé en 2010 de 0,8% le nombre de voyageurs transportés en 2008, qui en raison essentiellement de la flambée des prix pétroliers, fut une année record.

Ces résultats très encourageants témoignent de la confiance et de la fidélité de nos clients. Ces résultats guident également notre société dans ses développements futurs et plus particulièrement dans ses efforts d'amélioration continue des prestations offertes.

Pour le Groupe CFL, c'est la satisfaction de la clientèle qui constitue le principal objectif en termes notamment de sécurité, de ponctualité et de confort optimal. Cet engagement permanent en faveur de la satisfaction de la clientèle a notamment permis aux agents des CFL de faire fonctionner le transport ferroviaire pendant la période hivernale de novembre et décembre 2010 quasi normalement, et ce malgré des conditions climatiques très défavorables.

L'amélioration continue de la qualité du trafic voyageur combinée à la volonté des CFL de participer activement à la concrétisation de l'objectif du Gouvernement, visant à atteindre en 2020 une part de marché de 25 % pour les transports en commun, a amené les CFL à poursuivre le programme ambitieux de renouvellement de son matériel roulant. C'est ainsi qu'en cours d'année neuf automotrices supplémentaires à 2 niveaux ont été livrées et que des contrats ont été signés pour la livraison de huit automotrices à 2 niveaux en 2014.

Dans l'ensemble, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe CFL peuvent ainsi se réjouir des bonnes performances de l'année 2010, qui se mesurent notamment en termes de stabilité financière, de durabilité sociale et de viabilité écologique.

Il nous tient donc à cœur de remercier toutes celles et tous ceux, qui s'investissent quotidiennement en faveur de notre entreprise. Pour une entreprise comme les CFL, la motivation et la compétence du personnel constituent la garantie de la qualité des prestations et ainsi de la satisfaction de notre clientèle.

Jeannot WARINGO  
Président

Alex KREMER  
Directeur général

## 02

## CHIFFRES CLÉS 2010

**17.772.982**

passagers ont été transportés par les CFL sur toute l'année

**204.556**

wagons ont été traités à la gare de triage de Bettembourg

**3.003**

est le nombre de wagons appartenant à CFL cargo

**149**

locomotives et automotrices constituent le parc roulant des CFL dans les domaines voyageurs et cargo

**5,55 %**

est le taux de croissance des passagers transportés du lundi au vendredi par rapport à l'année précédente

**1/3**

environ des personnes transportées utilisent les trains transfrontaliers

**1.665.683**

passagers ont pris le train sur le réseau national en décembre, ce qui contrairement aux années précédentes place le dernier mois de l'année en pole position

**6**

euros est le prix d'un ticket weekend valable les samedis, dimanches et jours fériés pendant 24 heures pour un groupe de cinq personnes

**5.876.931**

voyageurs empruntent la ligne 60 entre Luxembourg et Rodange incluant les antennes vers Dudelange-Volmerange, Rumelange, Audun-le-Tiche et Athus

**5.753**

infractions tarifaires ont été enregistrées, dont 52,41 % avaient été régularisées par paiement à la fin de l'année

**24,80**

km est le trajet moyen parcouru par les 288.940 trains qui ont emprunté le réseau

**38.619**

trains de fret ont parcouru 680.573 km pour le compte de CFL cargo et Sibelit

**1.901**

trains ont emprunté l'autoroute ferroviaire Bettembourg-Perpignan

**266,4**

millions d'euros sont le montant global des investissements ferroviaires

**88,8 %**

des trains sont à l'heure resp. arrivent avec moins de six minutes de retard

**1.423**

personnes ont profité des trains spéciaux mis en service par les CFL pendant la nuit de la Saint Sylvestre, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2009/10

**2**

collisions entre un train et un véhicule ont été notées à des passages à niveau

**138**

passages à niveau existent sur le réseau national, après la suppression de cinq passages au cours de l'année

**80 %**

de l'infrastructure du réseau sont équipés du « European Train Control System » (ETCS)

**0**

accident mortel n'est à déplorer sur le réseau ferroviaire

**24**

heures est le maximum de délai de réponse aux réclamations et doléances introduites par les clients

**3.768**

personnes travaillent au groupe CFL au 31 décembre 2010

**25.000**

m<sup>2</sup> est la surface de stockage dont dispose la filiale CFL Multimodal

**24.000**

semi-remorques sont transportées sur l'autoroute ferroviaire entre Bettembourg et Le Boulou

Chiffres-clés 2010 en millions d'euros	2009	2010	écart en %
Somme du bilan	977,887	969,848	-0.8
Capitaux propres	408,030	414,417	1.6
Immobilisations	604,913	678,642	12.2
Dettes financières > 1 an	260,089	242,206	-6.9
Chiffre d'affaires	586,385	645,886	10.1
Charges de personnel	254,422	264,770	4.1
EBITDA	29,223	47,362	62.1
EBIT	-4,917	10,843	320.5
Résultat du groupe	-6,552	6,928	205.7
Cashflow	27,588	43,448	57.5
Investissements groupe CFL	80,299	105,405	31.3
· dont Investissements CFL	67,480	79,152	17.3
Investissements nets pour Fonds du Rail	157,843	160,972	2.0

## 03

## DATES CLÉS 2010

## JAN

Le contrat de service public de transport de voyageurs par chemins de fer et par route, le contrat de gestion de l'infrastructure ferroviaire, ainsi que la convention relative à la gestion administrative des immeubles dépendant de l'infrastructure ferroviaire entrent en vigueur (1<sup>er</sup> janvier).

## FÉV

La filiale CFL cargo adhère ensemble avec six autres compagnies de fret ferroviaires à l'alliance Xrail dont le but sera une meilleure compétitivité dans le transport de fret par wagons isolés (19 février).



## MAR

40 membres du personnel d'accompagnement des trains sont assermentés par le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler (17 mars).

## AVR

Un nouveau pont de type bow-string de quelque 1.800 tonnes est mis en place au-dessus de l'autoroute Luxembourg-Arlon afin de porter les futures deux voies de la ligne ferroviaire Pétange-Luxembourg (24 avril).



## MAI

Plus de 1.000 agents du groupe CFL participent à la Journée de Sécurité de leur entreprise à Luxembourg (19 mai).

# JUI

La nouvelle campagne des CFL, qui met l'accent à la fois sur les services proposés par la compagnie au public ainsi que les opportunités d'emploi qu'elle offre aux jeunes, démarre avec un spot publicitaire diffusé à la télévision et dans les cinémas.

# JUI

En visite à CFL Multimodal, le ministre Claude Wiseler souligne les perspectives d'avenir de cette filiale qui agrandit son site à Bettembourg (2 juillet).

# AOÛ

La première des dix rames automotrices supplémentaires du type TER2Nng est livrée par le producteur Alstom.

# SEP

La nouvelle gare de Belval-Université est inaugurée en présence du couple grand-ducal (28 septembre).



# OCT

La modernisation de la ligne ferroviaire de Luxembourg à Kleinbettingen fait partie des grands projets d'infrastructure de l'Etat dont une motion approuvée par la Chambre des Députés demande la réalisation (21 octobre).

# NOV

En gare de Luxembourg, un nouveau parking « Park & Rail » et une passerelle piétonne avec accès vers les quais sont inaugurés (5 novembre).



# DÉC

Lors du changement horaire qui augmente la desserte de la ligne Luxembourg-Esch-Rodange à quatre paires de trains par heure, les CFL introduisent leur application iPhone CFL mobile (12 décembre).







# 04

# VOYAGEURS

Fidèle aux directives du gouvernement, qui par son concept de mobilité durable vise une part de marché de 25 % pour les transports en commun jusqu'en 2020, l'offre proposée par les CFL se distingue par le respect des ressources et se fait dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

En cours d'année, les CFL ont reçu neuf des dix automotrices à deux niveaux TER2Nng supplémentaires, qui avaient été commandées en 2008. Avec le changement horaire le 12 décembre 2010, elles furent mises à profit pour aider à assurer entre autre le trafic de quatre trains par heure dans les deux directions entre Luxembourg et Pétange via Esch/Alzette. Ce nouveau matériel porte la capacité de transport des CFL à quelque 23.000 places au total.

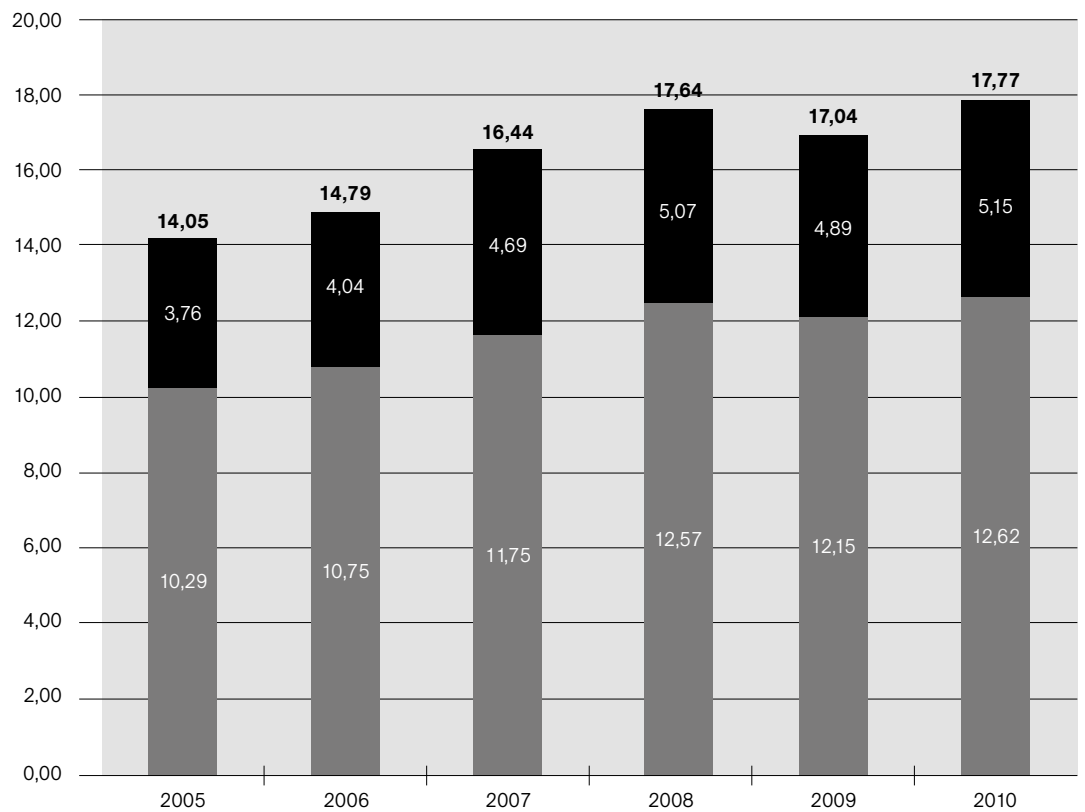
Le 7 octobre, les CFL ont signé avec le constructeur suisse Stadler un contrat sur la livraison de huit automotrices à deux niveaux pour 2014. Cette acquisition s'est faite dans le contexte des accords des CFL avec l'autorité adjudicatrice de la Rhénanie-Palatinat (Zweckverband SPNV Nord) pour la desserte de Coblenze dans le cadre du concept « Rheinland-Pfalz Takt 2015 ».

Au 31 décembre 2010, l'entreprise dispose de 39 locomotives de lignes, de 45 automotrices et autorails, de 87 voitures à deux niveaux (dont 20 voitures pilotes) pour le trafic voyageurs. Fin 2010, le contrat entre les CFL et Alstom pour équiper la dernière partie du matériel de traction avec ETCS, un système de sécurité performant de norme européenne, a été signé. Une fois le contrat rempli, la totalité des locomotives et automotrices des CFL circuleront sous ce système de sécurité moderne et performant.

## LE TRANSPORT NATIONAL ET TRANSFRONTALIER

Le nombre de voyageurs transportés affiche une croissance de 4,31 % par rapport à 2009 et dépasse même de + 0,8 % le nombre de voyageurs transportés en 2008, qui, suite à la flambée du prix du pétrole, était une année record. Rien qu'en décembre 2010, la fréquentation des trains a augmenté de 17 % par rapport au même mois de l'année précédente, ceci dû aux intempéries qui ont rendu les déplacements en train particulièrement attractifs. Sur les cinq dernières années (de 2005 à 2010), la progression est de 26,7 %, ce qui confirme la politique d'amélioration constante des CFL.

### L'évolution du trafic voyageurs



RIEN QU'EN DÉCEMBRE 2010, LA FRÉQUENTATION DES TRAINS A AUGMENTÉ DE 17 % PAR RAPPORT AU MÊME MOIS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, CECI DÛ AUX INTEMPÉRIES QUI ONT RENDU LES DÉPLACEMENTS EN TRAIN PARTICULIÈREMENT ATTRACTIFS.

Le fait saillant touchant à l'activité voyageurs fut sans doute l'inauguration officielle de la nouvelle gare de Belval-Université en présence de L.L.A.A.R.R. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa le 28 septembre 2010. Le bâtiment innovateur de cette gare destinée à un trafic de plus de 30.000 voyageurs par jour marque un grand pas en avant pour le site de Belval qui est en plein développement. A Luxembourg, dans le cadre de la modernisation de la gare centrale, les CFL ont célébré le 5 novembre 2010 l'ouverture officielle du nouveau parking « Park & Rail », qui a été construit en un temps record de 14 mois. A la même occasion, la partie CFL renouvelée de la passerelle vers Bonnevoie a été réouverte. Elle est couverte et reliée par des escaliers aux quais de la gare.

■ Trafic Transfrontalier  
■ Trafic National

## LE SERVICE PUBLIC SE PORTE BIEN

Les transports ferroviaires nationaux et transfrontaliers, regroupés sous le Service Public et sous l'autorité du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, affichent une progression de 3,23% du chiffre d'affaires par rapport à 2009. En détail, les recettes résultant de la vente des billets ont augmenté de l'ordre de 13,82%, celles de la vente des carnets de 6,20%, tandis que celles des abonnements nationaux sont restées stables. L'augmentation des recettes s'explique notamment par la croissance du nombre de clients transportés.

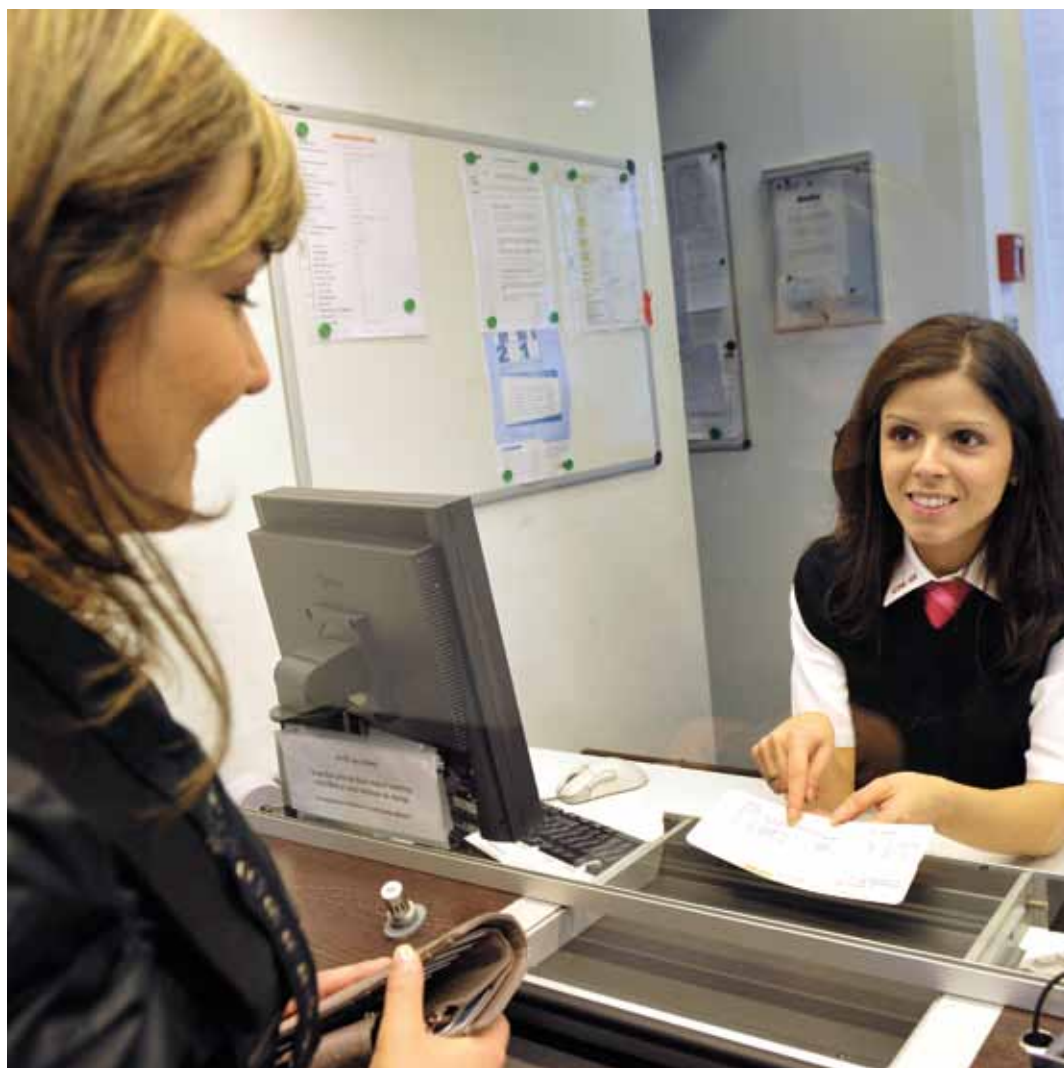
Les recettes du trafic transfrontalier sont issues principalement de la vente d'abonnements pour les navetteurs professionnels. Les chiffres indiquent que, tout comme en 2009, la crise économique et financière a continué à influencer l'évolution du trafic transfrontalier au courant de 2010. Cependant, une légère reprise des ventes pour le 2<sup>e</sup> semestre de 2010 peut être notée.

### La vente de produits transfrontaliers

	2008	2009	2010
FlexWay (F)	87.322	82.731	84.407
CarteTrain (B)	25.467	23.871	24.120
OekoCard (D)	5.520	6.037	6.100

La vente des abonnements *FlexWay* destinés à la clientèle lorraine a bien su résister à la concurrence croissante des opérateurs routiers et affiche une légère croissance. La vente des abonnements *OekoCard* distribués par les CFL et la DB et destinés aux frontaliers allemands de la région de Trèves a augmenté. Les CFL sont confiants que la prolongation des dessertes frontalières des trains CFL jusqu'à Wittlich et l'extension correspondante des abonnements *OekoCard* à cette destination se reflètera à partir de 2011 dans la vente des *OekoCards*. La vente de cartes-train mensuelles SNCB-CFL, destinées aux navetteurs belges, affiche également une légère croissance par rapport à l'exercice 2009.

EN DÉTAIL, LES RECETTES RÉSULTANT DE LA VENTE DES BILLETS ONT AUGMENTÉ DE L'ORDRE DE 13,82%, CELLES DE LA VENTE DES CARNETS DE 6,20%, TANDIS QUE CELLES DES ABONNEMENTS NATIONAUX SONT RESTÉES STABLES.



Quant à l'utilisation du train comme partenaire pour les loisirs, les CFL ont contribué au succès de diverses manifestations à caractère traditionnel, folklorique ou culturel. Ils ont continué d'assurer le transport vers des manifestations multiples, dont de nombreux concerts organisés à la Rockhal avec en moyenne 1.000 personnes (20 % des mélomanes) choisissant le rail comme moyen de transport. Les résultats des efforts en matière de promotion des voyages en groupe et des excursions scolaires par train sont particulièrement encourageants. Depuis la création du produit « excursions scolaires » en 2006, le nombre des participants a plus que doublé pour arriver en 2010 à 134 groupes avec près de 4.000 élèves. Les groupes affichent ensemble avec les excursions en famille plus de 28.000 participants distribués sur 763 groupes. Tous ces produits sont d'autant plus importants qu'ils s'adressent à une clientèle nouvelle et souvent inconsciente des avantages que le train moderne peut offrir.

## LE TRANSPORT PAR BUS DES CFL

Les CFL effectuent une partie du transport national de voyageurs par autobus. L'entreprise dispose de 62 bus, dont 48 bus de 12 respectivement de 15 m et 14 bus articulés de 18 m. Dans le cadre du renouvellement régulier du matériel routier, cinq nouveaux autobus de 15 m du type régional et sept autobus articulés de 18 m du type urbain ont été mis en service en mai 2010. Les autobus climatisés sont équipés d'un système d'annonce/affichage automatique des arrêts, d'une localisation GPS, d'une vidéosurveillance et d'un système de communication reliant les autobus avec le poste de commande et les gares routières.

Les 181 agents du personnel de conduite du service bus ont parcouru en 2010 quelque 5,3 mio de km avec une moyenne de 85.000 km par autobus.

La situation hivernale a eu des incidences sur le trafic routier, notamment des retards imposés par le verglas. Toutefois, plus de 99 % des courses ont été assurées en décembre 2010.

### Le nombre de clients vers Sarrebruck

Saarbrücken-Express	2008	2009	2010
<b>Total Clients</b>	<b>36.414</b>	<b>52.035</b>	<b>73.356</b>

Le succès du bus Saarbrücken-Express s'est continuellement amplifié depuis son introduction en 1998. Tandis qu'au début, les CFL ont offert à travers ce produit quatre aller/retours pour Sarrebruck, les clients luxembourgeois intéressés par le réseau ICE allemand ou par une visite à Sarrebruck, ainsi que les nombreux frontaliers sarrois, ont depuis mars 2009 treize relations à leur disposition.

Cette amélioration de l'offre a été très bien reçue par les utilisateurs et le nombre de clients affiche une croissance de 40 % vis-à-vis de 2009 et de plus de 100 % par rapport à 2008.

### Le nombre de clients vers la gare TGV Lorraine

Gare Lorraine Express	2008	2009	2010
<b>Total Clients</b>	<b>4.603</b>	<b>6.496</b>	<b>9.250</b>

De même, le bus « Gare Lorraine Express » qui relie Luxembourg à la gare TGV Lorraine, a très bien été accueilli par la clientèle dès sa création en décembre 2005. De 2008 à 2010, le nombre de clients a doublé.

POUR OFFRIR UN NIVEAU DE SÛRETÉ OPTIMAL, TANT À LEURS CLIENTS QU'À LEUR PERSONNEL, LES CFL ONT POURSUIVI LES DÉMARCHES ENTAMÉES DURANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS.



## LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Pour assurer leur rôle de colonne vertébrale du transport en commun, les CFL veulent offrir des prestations d'un niveau de qualité qui répond aux attentes de leurs clients. Afin de mieux informer les utilisateurs et les clients potentiels du rail, l'application horaire CFL mobile a été introduite en décembre 2010. Celle-ci permet de retrouver sur iPhone et iPod touch notamment les informations sur les horaires des trains au Luxembourg et en Europe.

Dans le cadre des conditions du nouveau contrat de service public entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les performances du service offert par les CFL ont été évaluées en fonction de deux critères de qualité (ponctualité et continuité de service) en 2010 par mesure de transition. D'autres critères supplémentaires seront pris en compte dans les années à venir.

Un de ces 20 critères d'évaluation est celui du niveau de ponctualité des trains. Le pourcentage des trains ayant eu un retard de moins de six minutes était de 88,82 %. En raison du changement de la méthode de calcul du niveau de ponctualité à partir de 2010, une comparaison avec les résultats des années précédentes s'avère impossible. En effet, la notion de ponctualité des trains a été remplacée par celle de la ponctualité des voyageurs :

ainsi la pondération d'un train emprunté par 600 personnes est dix fois supérieure à celle d'un train transportant 60 voyageurs.

Afin de satisfaire au mieux les standards de qualité élevés que les CFL exigent de leurs propres services, ils ont entamé la construction d'un nouvel atelier de réparation et d'entretien pour le matériel roulant voyageurs. Grâce à cet atelier moderne et spécialement conçu pour le matériel en circulation auprès des CFL, le temps d'immobilisation des voitures sera considérablement réduit. Le nouvel atelier ouvrira ses portes en 2014, tandis que le bâtiment administratif sera terminé au courant de 2011.

## DES RÉSULTATS MITIGÉS POUR LA VENTE INTERNATIONALE

En raison d'une politique de vente agressive de la SNCF, notamment l'augmentation de la vente directe par Internet, le chiffre d'affaires réalisé par les CFL (guichets, Call Center, distributeurs automatiques et agences de voyages accréditées) vers la France affiche une baisse de 9,10 %. L'importance du chiffre d'affaires réalisé avec ce seul réseau entraîne un recul global de 3,4 % des ventes de produits internationaux par rapport à l'année 2009, qui était déjà marquée par l'impact des crises financière et économique.

Classés dans l'ordre d'importance du chiffre d'affaires réalisé, la vente de produits vers nos pays limitrophes affiche les résultats suivants :

France :	- 9,10 %
Belgique :	+ 0,95 %
Allemagne :	+ 5,90 %
Suisse :	+ 13,00 %
Pays-Bas :	- 1,48 %

Concernant la liaison Bruxelles – Luxembourg – Strasbourg, les études de marché ont été concluantes et un accord de principe a été trouvé entre les partenaires pour développer l'attractivité de cette ligne.

## VOYAGER EN SÉCURITÉ

Le sentiment de voyager en sécurité est une condition indispensable à la satisfaction des clients. Pour offrir un niveau de sûreté optimal, tant à leurs clients qu'à leur personnel, les CFL ont poursuivi les démarches entamées durant les exercices précédents. Ainsi diverses autorisations visant à réaliser la vidéosurveillance aux CFL ont été déléguées en 2010 par la Commission Nationale de la Protection des Données. De ce fait, les installations de vidéosurveillance dans les gares de Belval-Université et de Dommeldange ainsi que dans le nouveau « Park & Rail » et sur la nouvelle passerelle piétonne en gare de Luxembourg ont été mises en service.

Complémentaire à cette surveillance passive, les CFL se sont investis en 2010, ensemble avec plusieurs autres réseaux ferroviaires européens, proactivement dans un réseau de solidarité internationale sous le couvert de la « Charte Européenne Gare et Solidarité ». Au sein de ce réseau, les opérateurs mettent l'accent sur l'exécution planifiée d'actions solidaires dans l'enceinte des gares, ceci ensemble avec diverses associations caritatives et sociales au Luxembourg.

## L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DES CFL

La crise économique persistant au courant du premier semestre 2010 a considérablement entravé le monde du voyage. S'y ajoutent les effets négatifs pour l'aviation de l'activité du volcan islandais Eyjafjallajökull avec ses déjections de cendres entre mars et juin 2010. Au courant du deuxième semestre la situation s'est améliorée et une reprise tant pour l'activité touristique que pour l'activité des voyages d'affaires a pu être observée. Cette tendance a été concrétisée par le gain d'un certain nombre de sociétés opérant leurs voyages d'affaires par le biais de CFL Evasion S.A. Ainsi, l'activité des voyages d'affaires affiche une progression sensible,

tant au niveau des ventes ferroviaires (+ 37 %) qu'au niveau des ventes aériennes (+ 45 %).

Parallèlement, l'équipe de vente, pourtant réduite d'une unité, a su saisir toute opportunité commerciale pour augmenter sensiblement les ventes au cours du deuxième semestre, fait qui a permis de réaliser un résultat positif en fin d'exercice.

### L'évolution de CFL Evasion

Résultat de l'exercice	2009	2010
<b>en euros</b>	<b>-128.225,22</b>	<b>13.014,11</b>

Par l'acquisition de 10 % des parts sociales de ULT s.à r.l., CFL Evasion S.A. est devenu partenaire à part entière de ce tour-opérateur qui offre à une clientèle sans cesse croissante des voyages forfaitaires et des voyages en groupe spécifiquement adaptés aux besoins du marché luxembourgeois. En outre, le partenariat avec « Neptun Croisiers » assure l'ouverture sur le marché des croisières d'une trentaine d'armateurs. La vente de croisières a connu une progression significative et ce produit s'est avéré être le produit tendance de l'année 2010.





# 05

# FRET



Au sein du groupe CFL, le transport de marchandises est effectué par deux filiales: CFL cargo pour les opérations de transport de marchandises par rail au Luxembourg et à l'étranger, ainsi que CFL Multimodal, qui répond aux demandes plus ciblées en transport combiné et logistique. Un troisième volet, l'axe de transit Anvers-Bâle, est assuré par la société Sibelit.

## CFL CARGO

Filiale à deux tiers des CFL et un tiers d'ArcelorMittal, CFL cargo offre un service logistique transeuropéen complet de prestations ferroviaires au Luxembourg, dans la Grande Région et au-delà, en coopération avec ses filiales CFL cargo Danmark, CFL cargo Deutschland et CFL Fret Services France.

Les chiffres clés de CFL cargo

		2007	2008	2009	2010
<b>Effectifs au 31 décembre</b>		<b>483</b>	<b>545</b>	<b>488</b>	<b>482</b>
<b>Chiffre d'affaires brut</b>	<b>mio d'euros</b>	<b>120,8</b>	<b>134,0</b>	<b>105,6</b>	<b>135,1</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>mio d'euros</b>	<b>64,9</b>	<b>79,8</b>	<b>64,4</b>	<b>82,8</b>

La restructuration de CFL cargo, en cours depuis 2006, était en phase finale en 2010 avec la consolidation des nouvelles structures et la clarification des nouveaux rôles et responsabilités. Les nouvelles structures dans la production, mises en place en 2009, ont été renforcées en 2010 avec la continuation des formations aux nouvelles fonctions. Cette réorganisation permet à CFL cargo d'offrir un service orienté client, réactif et de haute qualité pour, en conséquence, pérenniser sa position compétitive dans le marché européen du fret ferroviaire.

**Le trafic reprend**

Avec une augmentation de 19% du tonnage transporté en trafic international (départ/arrivée) et de 12% en trafic national, le tonnage total fret a accusé en 2010 une reprise significative. Après l'année 2009, où la crise économique avait frappé de plein fouet le secteur de la sidérurgie – client principal de CFL cargo – les tonnages transportés ont remonté considérablement sans pour autant atteindre le niveau de 2008. Un nombre important de nouveaux contrats internationaux conclus par CFL cargo au courant de l'année 2010 ont permis une hausse des volumes transportés à l'international.

L'expansion géographique des activités de CFL cargo a permis une augmentation plus importante des tonnes-km par rapport aux tonnes transportées avec 24,6% de progression par rapport à 2009. Dans ce cadre, il est intéressant de relever que, depuis le 14 juin 2010, CFL cargo dispose de quatre voies pour les activités de consolidation à la gare d'Hagondange. Cette base opérationnelle en France permet d'organiser les flux régionaux et internationaux, ce qui aide à optimiser les sites Bettembourg triage et Belval.

En août, afin de pouvoir offrir des prestations au sol sur tout le territoire français, CFL cargo a créé, ensemble avec CFL Multimodal, une nouvelle filiale: CFL Fret Services France S.A.

Suite à la transposition en droit national de la directive 2004/49/CE, CFL cargo a finalisé en 2010 sa démarche pour la délivrance d'un nouveau certificat de sécurité valable sur le réseau ferré national luxembourgeois. CFL cargo est donc titulaire de certificats de sécurité lui permettant d'être opérationnel au Luxembourg, en France, en Allemagne (détenu par la filiale CFL cargo Deutschland) et au Danemark (détenu par la filiale CFL cargo Danmark).

Le trafic de marchandises

millier de tonnes	2008	2009	2010	variation en % 2010/2008	variation en % 2010/2009
Départ / Arrivée	6.756	5.075	6.039	- 10,6%	+19,0%
National	2.079	1.527	1.711	- 17,7%	+12,0%
<b>Total</b>	<b>8.835</b>	<b>6.602</b>	<b>7.750</b>	<b>- 12,3%</b>	<b>+17,4%</b>

millier de tonnes-km	2008	2009	2010	variation en % 2010/2008	variation en % 2010/2009
Départ / Arrivée	445.351	552.173	689.137	+ 54,7%	+ 25,3%
National	68.649	42.803	49.778	- 27,5%	+ 16,3%
<b>Total</b>	<b>514.000</b>	<b>594.976</b>	<b>738.915</b>	<b>+ 43,8%</b>	<b>+ 24,6%</b>

CFL CARGO EST TITULAIRE DE CERTIFICATS DE SÉCURITÉ LUI PERMETTANT D'ÊTRE OPÉRATIONNEL AU LUXEMBOURG, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE (DÉTENU PAR LA FILIALE CFL CARGO DEUTSCHLAND) ET AU DANEMARK (DÉTENU PAR LA FILIALE CFL CARGO DANMARK).

## Le capital humain et le matériel

En date du 31 décembre 2010, le nombre de collaborateurs CFL cargo s'est élevé à 482 unités, dont 69 originaires d'ArcelorMittal, 148 de CFL et 265 de CFL cargo. Cette répartition reflète une évolution constante du personnel propre à statut CFL cargo, ce qui vaut également pour la filiale Ateliers de Pétange, qui pour un total de 125 unités affiche 55 collaborateurs sous statut CFL et 71 sous statut CFL cargo. En 2010, 88 nouveaux collaborateurs ont pu être recrutés, dont 58 pour CFL cargo et 30 pour les Ateliers de Pétange.

CFL cargo réorganise et optimise continuellement sa flotte de matériel roulant afin d'être en phase avec les besoins de ses clients et afin de répondre aux normes et exigences les plus actuelles en matière de sécurité. Au 31 décembre 2010, CFL cargo dispose en tout de 43 locomotives de manœuvre et 26 locomotives de ligne sur ses sites à Luxembourg, au Danemark et en Allemagne du Nord. Les locomotives diesel ont réalisé 167.000 heures de production et les locomotives électriques ont parcouru 1.190.000 kilomètres.

En fin d'exercice 2010, le parc du matériel remorqué fret de CFL cargo compte un total de 4.356 wagons, dont 1.353 wagons loués (en particulier des wagons Shimms et des wagons plats). 98,62 % de ces wagons sont aptes au trafic international. Les wagons sont intégrés dans le parc RIV.

En 2010, la capacité de chargement du parc de wagons CFL cargo est de 245.030 tonnes, ce qui représente une augmentation de 17.120 tonnes par rapport à 2009. La capacité moyenne par wagon est de 56,25 tonnes en fin d'exercice. L'âge moyen des wagons commerciaux est de 22,10 ans.

La maintenance du parc de wagons de CFL cargo est assurée par sa filiale Ateliers de Pétange. Les Ateliers de Pétange proposent les services d'entretien préventif du parc des wagons à marchandises (organes de frein & essieux), l'entretien curatif (réparations) des wagons à marchandises avariés, y compris l'entretien des wagons hors de l'atelier par son équipe mobile qui permet d'obtenir une disponibilité accrue des wagons et l'économie des frais d'acheminement vers les Ateliers de Pétange. De plus, les Ateliers de Pétange réalisent l'entretien des wagons de type Modalohr de Lorry Rail circulant entre Bettembourg et Le Boulou (F).

Pour l'année 2010, au total 38.619 trains de fret (CFL cargo et Sibelit) ont circulé et ont parcouru 680.573,30 km.

L'achèvement du projet de restructuration résulte en une augmentation de l'efficacité des structures, des fonctions et des processus, ce qui met CFL cargo en position de satisfaire à tous les besoins en termes de qualité, de sécurité, de flexibilité, de performance, de croissance et de profitabilité.

## CFL MULTIMODAL

Filiale à 100 % des CFL, CFL Multimodal intègre l'ensemble des activités multimodales qui ont été progressivement attirées depuis la fin des années 70 sur le terminal de Bettembourg.

Les services prestés concernent tous les segments de la chaîne logistique : affrètement de trains, entreposage, conditionnement de marchandises, commissionnage de transport, location de matériel de transport, prestation de services douaniers et portuaires, prestation de services techniques pour ne citer que ceux-ci. La plate-forme de Bettembourg est le portail d'entrée et de sortie pour l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg et de la Grande Région Sarre-Lor-Lux. Ce sont principalement l'industrie du pneumatique ainsi que l'industrie chimique, en sus de la sidérurgie, qui font transiter leurs matières premières ainsi que leurs produits finis ou semi-finis par ce portail. A l'échelle de la Grande Région, le terminal de Bettembourg constitue un important point d'échange entre le mode routier et le mode ferroviaire, ces deux modes intervenant successivement dans la chaîne logistique de transport international de marchandises.

### Progression notable des activités

Au cours de 2010, les activités du groupe CFL Multimodal ont considérablement progressé et ceci en dépit de la situation économique tendue. La philosophie retenue par le groupe de proposer aux clients une solution logistique complète a été favorablement accueillie par le marché.

Ainsi, le nombre de transbordements d'unités intermodales sur le terminal de Bettembourg a marqué un taux de croissance de 31 % pour atteindre les 78.000 unités.

L'autoroute ferroviaire a poursuivi en 2010 sa montée en puissance avec 24.000 semi-remorques transportées dans la relation Bettembourg – Le Boulou. Elle a quasiment doublé son trafic en un an suite à l'augmentation de la fréquence des trains qui passe à quatre paires par jour.

### L'extension des infrastructures

Au niveau de la logistique, les activités d'entreposage et de conditionnement des marchandises ont été particulièrement intenses. CFL Multimodal dispose d'une surface de stockage de 25.000 m<sup>2</sup>, d'un hothouse ainsi que de moyens et d'une organisation appropriés de collecte et de distribution des marchandises par route.

Dans le domaine ferroviaire, CFL Multimodal opère depuis le début de l'année des trains intermodaux

LES EFFECTIFS DE CFL MULTIMODAL ONT AUGMENTÉ DE 25 UNITÉS, SOIT UN TAUX DE PROGRESSION DE 20 % ET SE CHIFFRENT À 148 PERSONNES FIN 2010. CETTE VARIATION REFLÈTE LES AMBITIONS DU GROUPE DE BÂTIR SON AVENIR SUR DES COMPÉTENCES HUMAINES SÛRES, SOLIDES ET SUFFISANTES.



en régie propre dans la relation Bettembourg – Anvers. Les opérations de transbordement au port d'Anvers s'effectuent depuis lors au nouveau terminal Combinant. Les flux de conteneurs sont prolongés vers la frontière espagnole en coopération avec l'autoroute ferroviaire. En 2010, les trains de lait vers l'Italie ont continué à circuler à la satisfaction entière des clients.

A titre général, ont été poursuivis les efforts de diversification du portefeuille clients en visant les PME/PMI de la Grande Région comme par ailleurs les clients qui opèrent sur les axes européens desservis par CFL Multimodal.

Sur le plan des investissements, il convient de souligner l'extension du terminal de Bettembourg, qui a pu être achevée en 2010 et qui porte la surface exploitable du terminal à 12,45 hectares.

Des efforts ont également été déployés pour optimiser les capacités de transbordement par l'acquisition de chariots mobiles et notamment de deux nouveaux reachstacker répondant aux normes environnementales les plus sévères.

#### Les opportunités pour le futur

Un nouveau système de réservation online est sur le point d'être mis en place, améliorant la qualité de service au client.

A noter que CFL Multimodal a obtenu en 2010 l'agrément d'opérateur économique agréé (AEO), ce qui lui confère un statut d'acteur privilégié dans ses relations avec les autorités douanières.

Les effectifs ont augmenté de 25 unités, soit un taux de progression de 20 % et se chiffrent

à 148 personnes fin 2010. Cette variation reflète les ambitions du groupe de bâtir son avenir sur des compétences humaines sûres, solides et suffisantes.

Les perspectives d'évolution du groupe et de ses activités sont par ailleurs toutes tracées à travers le projet du nouveau terminal de transport combiné et d'autoroute ferroviaire. Les tenants et aboutissants de ce projet ont été présentés aux autorités de tutelle politiques en 2010 et font l'objet d'un suivi régulier. A remarquer qu'un autre projet de développement est en cours concernant la création d'un nouvel entrepôt central avec des surfaces de stockage et de conditionnement de marchandises sur le site Eurohub Sud.

Ainsi CFL Multimodal veut saisir les opportunités qui s'offrent par le croisement du transport combiné conventionnel et des autoroutes ferroviaires en créant de nouvelles relations et en instaurant par ce biais à Bettembourg une vraie plaque tournante de gestion de flux internationaux de transport de marchandises par voie ferrée.





# INFRASTRUCTURES



Les activités des CFL dans le domaine du développement et de la maintenance des infrastructures ferroviaires se font conformément aux termes de la loi modifiée du 10 mai 1995, selon laquelle l'État pourvoit à la remise en état, à la modernisation et à l'entretien du réseau et que les dépenses y relatives sont financées à charge du budget de l'État par le biais du fonds du rail et du fonds des raccordements ferroviaires internationaux. Elles suivent les dispositions du plan directeur sectoriel « transports » et se font dans la logique du concept de mobilité intégré « mobil 2020 ». En outre, le contrat de gestion de l'infrastructure ferroviaire est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

A l'instar des années précédentes, le nombre de chantiers d'infrastructure poursuivis en 2010 ainsi que leur envergure sont impressionnants. Les efforts et la détermination de l'autorité politique d'améliorer la qualité du service offert aux clients et d'arriver en 2020 à une répartition modale de 25% pour les transports en commun sont évidents.

LES MESURES D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS SE POURSUIVENT DANS LE BUT DE LES MAINTENIR DANS UN ÉTAT QUI GARANTIT LA SÉCURITÉ, LA QUALITÉ ET LE CONFORT POUR LES CLIENTS.

### Le réseau ferré

Longueur totale des <b>lignes</b>	275 km
· dont à double voie	147 km
· dont à voie unique	128 km
Longueur des <b>voies</b>	614 km
· dont voies principales	444 km
· dont voies de services	170 km
<b>Lignes</b> électrifiées	262 km
· dont à double voie	147 km
· dont à voie unique	115 km
<b>Lignes</b> non électrifiées	13 km
· dont à double voie	0 km
· dont à voie unique	13 km
<b>Voies</b> électrifiées	583 km
· alimentées en courant continu 3kV	48 km
· alimentées en courant alternatif 25kV	535 km
<b>Voies</b> non électrifiées	31 km
Nombre d' <b>appareils de voie</b>	1.015
Nombre d' <b>embranchements</b> particuliers	41
<b>Ouvrages d'art</b>	
· Tunnels	26
· Grands viaducs	5
· Ouvrages d'art PI; PS; PR	351
· Souterrains pour piétons	53
· Passerelles pour piétons	8
· Potences pour installations de signalisation	43
<b>Passages à niveau</b>	138
· dont à régime fermé	20
· dont équipés de demi-barrières automatiques	85

### Le réseau ferré tertiaire

Longueur des <b>voies</b>	58,5 km
· dont voies principales	4,6 km
· dont voies de services	53,9 km
Longueur des <b>voies</b> électrifiées en courant alternatif 25kV	7,7 km
Longueur des <b>voies</b> non électrifiées	50,8 km
Nombre d' <b>appareils de voie</b>	190
<b>Ouvrages d'art</b>	
· Tunnels	1
· Grands viaducs	1
· Ouvrages d'art PI; PS; PR	14
<b>Passages à niveau</b>	7

## UN NOMBRE IMPRESSIONNANT DE GRANDS PROJETS

### Ligne Pétange – Luxembourg

Les travaux de la mise à double voie de la ligne Pétange – Luxembourg ont progressé selon le planning prévu. Les travaux sur les arrêts de Bascharage-Sanem et Schouweiler sont terminés, ceux de Dippach et Leudelage le sont en majeure partie. A Cessange, le pont ferroviaire franchissant l'autoroute A6 a été remplacé en avril par un pont bow-string. Depuis le 25 octobre 2010, le trafic ferroviaire circule sur la nouvelle voie entre Leudelage et Dippach et à double voie entre Dippach et Pétange.

### Gare de Belval-Université

La nouvelle gare de Belval-Université, destinée à devenir la deuxième du pays a pu être terminée dans les délais et a été inaugurée en présence de L.L.A.A.R.R. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa le 28 septembre 2010.

### Gare de Luxembourg

La modernisation de la gare de Luxembourg est passée du stade des inconvénients à celui des avantages pour la clientèle. L'agrandissement du parking « Park & Rail » de la Gare de Luxembourg a été terminé en un temps record de 14 mois. Par ce biais, le nombre de places a pu être doublé et l'accès au parking sécurisé. En même temps, le pont piéton provisoire qui a été démonté à Belval-Usines a pu être réutilisé avec quelques menues modifications pour remplacer une partie de la passerelle entre la gare de Luxembourg et le quartier de Bonnevoie. Cette nouvelle passerelle donne pour la première fois aussi un accès direct aux différents quais de la gare. Les marquises sur les quais sont terminées en grande partie et il ne reste que l'installation des éléments électriques et électroniques ainsi que les travaux de finition à faire.

### Viaduc Pulvermuhle

Les travaux sur le dédoublement du viaduc Pulvermuhle ont commencé avec la préparation du chantier dans le Grund et avec les premières planches d'essai concernant l'assainissement du perré par injections.

### Divers autres projets

A Ettelbruck, l'ancien pont ferroviaire enjambant l'Alzette, a été remplacé en cours d'année par un pont moderne de type bow-string.

A Hollerich/Gasperich, le pont de la rue d'Alsace a été déplacé en une action spectaculaire d'une vingtaine de mètres pour rendre possible la construction du nouveau pont, lui aussi de type bow-string.

En 2010 ont aussi commencé les travaux sur l'élimination du passage à niveau de Mersch et son remplacement par un passage souterrain.

Au Centre de Remisage et de Maintenance (CRM), le Hall de Nettoyage et le Centre de Réparation Rapide (CRR) sont mis en service en fin d'année 2010.

## DANS L'INTÉRÊT DES CLIENTS

Les mesures d'entretien et de modernisation des installations se poursuivent dans le but de les maintenir dans un état qui garantit la sécurité, la qualité et le confort pour les clients. Toutes les gares rénovées ou nouvellement créées sont équipées d'ascenseurs et mises en conformité avec la législation sur l'accès des personnes à mobilité réduites aux lieux publics.

## LA SÉCURITÉ SUR L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE

Les CFL sont en train d'installer le système de sécurité ETCS (European Train Control System) sur tout le réseau luxembourgeois. A terme, ce système remplacera partout en Europe les nombreux systèmes de sécurité nationaux actuellement en place. L'état de réalisation de l'équipement de contrôle des trains ETCS niveau 1 de l'infrastructure en 2010 est d'environ 80 %. Uniquement la ligne Luxembourg – Kleinbettingen n'est pas encore équipée. Concernant le matériel CFL, toutes les automotrices type Z2 et trois locomotives de la série 3000 sont équipées par le système ETCS. Une locomotive de la série 4000 et une voiture pilote « Dosto » en sont équipées en tant que prototypes. Le Conseil d'Administration des CFL a marqué son accord pour passer une commande à Alstom pour la fourniture et l'installation d'un système de contrôle de vitesse européen unifié ETCS niveau 1 sur les locomotives du type 3000 et les automotrices du type TER2Nng. Le marché avec Alstom a été signé en date du 28 décembre 2010.

Rappelons que le passage au système ETCS dans un délai de 10 à 12 ans a été décidé le 17 mars 2005 par la signature d'un Memorandum of Understanding entre la Commission Européenne et les organisations ferroviaires européennes. L'infrastructure luxembourgeoise sera la première à être équipée entièrement par ce nouveau système harmonisé.

Cet investissement important dans les nouvelles technologies renforce la culture traditionnelle de sécurité des CFL. Il constitue une réponse au problème particulier de l'étroitesse du réseau et de la multitude des points frontières qui s'en suit, avec, à chaque fois, le contact entre des réglementations et signalisations différentes.

La mise en place de systèmes de management de la sécurité auprès du gestionnaire de l'infrastructure et de l'exploitation ferroviaire, ainsi qu'auprès des filiales CFL assure la sécurité du transport des voyageurs et des marchandises. La démarche, qui consiste en une documentation complète, détaillée et évolutive des processus en matière de sécurité, permet la découverte d'éventuels points

à améliorer dans les processus et le renforcement de la sécurité.

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des parois anti-bruit d'une longueur totale de 1.200 m visant à réduire les nuisances sonores provenant du rail ont été mises en place à Bascharage et à Dippach. D'autres mesures de réduction des nuisances sonores ont été analysées et définies dans le groupe de travail « nuisances sonores provenant du rail » avec des représentants des CFL et du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Les mesures de prévention préconisées dans les études environnementales réalisées dans le cadre des nouveaux projets font d'office partie intégrante de ces projets. Ceci vaut également pour les mesures de compensation de la nature comme dans le cadre de la construction de la mise à double voie de la ligne ferroviaire Pétange – Luxembourg. Ces mesures visant à la renaturation de la Mess et de la Chiers ainsi que de la plantation d'arbres ont été poursuivies en 2010 et seront selon toutes prévisions finalisées en 2011.

## LA GESTION DU RÉSEAU

Depuis 2009 l'Administration des Chemins de Fer (ACF), instance complètement indépendante des CFL, assume, outre les missions découlant de sa qualité d'autorité nationale de sécurité ferroviaire, les fonctions d'organisme de répartition des sillons et d'organisme de tarification de l'infrastructure ferroviaire.

Par la loi du 3 août 2010, la régulation du marché ferroviaire a été confiée à l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) qui est ainsi chargé d'assurer la non-discrimination, une concurrence effective et un fonctionnement efficace du marché ferroviaire. Il veille à ce que l'accès à l'infrastructure ferroviaire et aux différentes prestations associées soit accordé de manière équitable et non discriminatoire.

Pendant l'année 2010, 1.515 sillons étaient alloués au groupe CFL, 1.027 au trafic voyageurs, 244 au trafic fret et 240 pour des parcours haut-le-pied.

Le nombre de trains de voyageurs atteint 288.940 trains, ce qui représente une augmentation de 13 %.

Côté fret, 38.619 trains CFL cargo et Sibelit ont circulé, une augmentation de plus de 14 %.

Pendant l'année 2010, l'opérateur SNCF FRET a fait circuler 1.901 trains sur l'autoroute ferroviaire Bettembourg-Perpignan.

ETCS: CET INVESTISSEMENT IMPORTANT DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES RENFORCE LA CULTURE TRADITIONNELLE DE SÉCURITÉ DES CFL. IL CONSTITUE UNE RÉPONSE AU PROBLÈME PARTICULIER DE L'ÉTROITESSE DU RÉSEAU ET DE LA MULTITUDE DES POINTS FRONTIÈRES QUI S'EN SUIV, AVEC, À CHAQUE FOIS, LE CONTACT ENTRE DES RÉGLEMENTATIONS ET SIGNALISATIONS DIFFÉRENTES.



Les CFL continuent comme par le passé à assumer dans le domaine de la gestion opérationnelle du réseau, les missions de planification et d'organisation du trafic, de gestion de la circulation des trains ainsi que des fonctions en relation avec la qualité et la sécurité.

En 2010 le service GR a mis en place un comité de pilotage de la ponctualité qui prend notamment en charge le suivi de la ponctualité et la mise en œuvre de mesures correctives, en coopération étroite principalement avec les entreprises ferroviaires opérant sur l'infrastructure luxembourgeoise.

En ce qui concerne le « Corridor C » entre Anvers et Bâle, mis en place en 2007 pour accélérer le report modal de la route vers le rail, l'année 2010 est marquée par la Déclaration de Rotterdam qui inclut le prolongement du Corridor C vers Rotterdam et totalise ainsi une longueur de quelque 1.940 km. Ce deuxième accès à la Mer du Nord permet d'augmenter les potentialités de trafic sur ce Corridor C.

## LES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES DU GROUPE

Conformément aux conventions signées entre l'Etat luxembourgeois et les CFL, respectivement entre les CFL et CFL Immo S.A., relatives à la gestion des immeubles dépendant de l'infrastructure ferroviaire, CFL-Immo S.A. a pour mission de gérer ce patrimoine et assure également la gestion des immeubles appartenant aux CFL.

En 2010 CFL-Immo S.A. a conclu un total de 118 conventions/permissions, finalisé 17 transactions

immobilières et signé 32 compromis dans le cadre de la modernisation des lignes ferroviaires.

Les principaux projets de l'année 2010 étaient les multiples initiatives pour acquérir les terrains nécessaires à la mise à double voie de la ligne Pétange-Luxembourg, du tronçon de ligne Luxembourg-Sandweiler-Contern et de la construction de l'arrêt Belval-Lycée.





# 07

# COLLABORATEURS



En 2010, l'effectif du groupe CFL a augmenté de 122 unités pour arriver à un total de 3.768 collaborateurs au 31 décembre 2010.

Ceci est principalement dû au recrutement préventif pour compenser les départs en retraite massifs de personnel dans les cinq à dix années à venir.

LES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL HUMAIN, QUI SE TRADUISENT ET PAR DES EMPLOIS, ET PAR LA FORMATION DU PERSONNEL, S'AVÈRENT INDISPENSABLES POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES EN SÉCURITÉ ET EN CONFORT DU TRANSPORT EN COMMUN MODERNE.

En 2010, les CFL ont suivi la logique des années précédentes avec 162 embauchages définitifs effectués au cours de l'exercice. Ensemble avec les départs en retraite, les reprises après congés sans traitement ou après congés parentaux ainsi que les reprises de la filiale CFL cargo, l'effectif du groupe CFL a connu une augmentation nette de 122 agents.

Ce nombre assez élevé s'explique par le nombre important de départs à la retraite prévus d'ici 2020, qui obligent les CFL à remplacer à brève échéance plus d'un tiers de son personnel. Ces investissements en capital humain, qui se traduisent et par des embauchages, et par la formation de son personnel, s'avèrent indispensables pour répondre aux exigences en sécurité et en confort du transport en commun moderne. Dans cet ordre d'idées, la politique d'embauchage sera poursuivie dans les années à venir. Elle est en ligne avec les efforts gouvernementaux pour développer le transport en commun et assure la continuité des objectifs de l'entreprise et de son adaptation permanente à l'évolution technologique. Ainsi les CFL ont démarré une campagne publicitaire axée principalement sur les multiples carrières offertes au sein du groupe.

Notons dans ce contexte les efforts particuliers poursuivis pour optimiser la culture de sécurité de l'entreprise. Une deuxième journée de sécurité a été proposée à l'ensemble du personnel du groupe CFL et un tiers des collaborateurs ont participé le 19 mai 2010 à divers ateliers sur des sujets variés des domaines de la sécurité et de la santé au travail.

	Décembre 2009	Décembre 2010
Société mère	2.837	2.921
CFL cargo S.A.	623	644
CFL Evasion S.A.	8	7
CFL Immo S.A.	12	13
CFL Multimodal S.A.	123	148
NEG	43	35
<b>Totaux</b>	<b>3.646</b>	<b>3.768</b>





## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président****Jeannot WARINGO**

Directeur de l'Inspection Générale des Finances

**Vice-Président****Frank REIMEN**

Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des transports

**Armand AGOSTINI** (jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2010)

Délégué à la sécurité, FNCTTFEL

**Robert BIWER**

Commissaire du Gouvernement aux Affaires Maritimes au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

**Camille BROCKER**

Président du SYPROLUX

**Marc d'AUBREBY**

Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, Paris

**Romain DIEDERICH**

Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département de l'Aménagement du Territoire

**Paul ENSCH**

Directeur de la Chambre des Métiers

**Pierre FORTON**

Directeur Général au Service Public Fédéral Mobilité et Transports, Bruxelles

**Thierry GLAESENER** (jusqu'au 14 juin 2010)

Ingénieur MBA

**Guy GREIVELDING**

Président de la FNCTTFEL

**Jacques LANNERS** (à partir du 14 juin 2010)

Président du directoire de CERATIZIT S.A.

**Jeannot POEKER**Inspecteur principal 1<sup>er</sup> rang au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des transports**Carlo THISEN** (à partir du 1<sup>er</sup> août 2010)

Secrétaire Général de la FNCTTFEL

**Jean-Marie THOMA**

Président de la Délégation Centrale du Personnel

**Mylène WAGNER-BIANCHY**

Secrétaire Générale du SYPROLUX

**Jean ZAHLEN**

Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère d'Etat

**Secrétaire du Conseil d'Administration**  
Monique BARTHOLME

**Commissaire du Gouvernement**

Paul SCHMIT  
Ministère du Développement durable et des Infra-  
structures, Département des transports

**Audit interne**

Jean-Marc SCHEER

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

**Comité des Directeurs**

Alex KREMER, Directeur Général  
Marc WENGLER, Directeur Général adjoint  
François JAEGER, Directeur Gestion Réseau  
Jean-Marie FRANZISKUS, Directeur Installations  
Fixes  
Marc HOFFMANN, Directeur Activités Voyageurs

**Secrétaire Général**

Roger PAULY (jusqu'au 31 mai 2010)  
Raymond SCHANEN (à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010)

**Services d'appui**

**Qualité, Sécurité et Environnement**  
Doris HORVATH

**Ressources Humaines**

Nico BOLLENDORFF

**Médecine du Travail**

Dr. Renate KUHN-PUMM

**Centre de Psychologie**

Véronique HOLDER

**Affaires juridiques**

Guy ENGLEBERT

**Communication**

Raymond SCHANEN (jusqu'au 31 mai 2010)  
Romain MEYER (à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010)

**Services Administratifs et Financiers**

**Finances et Contrôle de Gestion**

Gilbert SCHOCK

**Informatique**

Michelle HAINAUX

**Coordination Achats**

Pierre BRAUN

**Ressort Gestion Réseau**

**Gestion Réseau**  
Jean-Michel FLAMMANG  
(jusqu'au 30 septembre 2010)  
Daniel THULL (par intérim)

**Ressort Installations Fixes**

**Installations Fixes**  
Henri WERDEL

**Ressort Activités Voyageurs**

**Activité Voyageurs Trains**  
Monique BUSCHMANN

**Activité Voyageurs Bus**

Armand HAAG

**Production Trains et Maintenance Matériel**

Paul LORANG

**Filiales et Participations**

**CFL cargo S.A.**  
Marc WENGLER, Président  
Fernand RIPPINGER, Directeur Général

**CFL Multimodal S.A.**

Alex KREMER, Président  
François BENOY, Administrateur Délégué

**CFL Evasion**

Marc HOFFMANN, Président

**CFL Immo S.A.**

Alex KREMER, Président  
Arsène BERSCHEID, Administrateur Délégué

**Immo-Rail S.A.**

Alex KREMER, Président  
Arsène BERSCHEID, Administrateur Délégué

**RAIL Réassurances S.A.**

Marc WENGLER, Président

**Railtour Luxembourg S.A.**

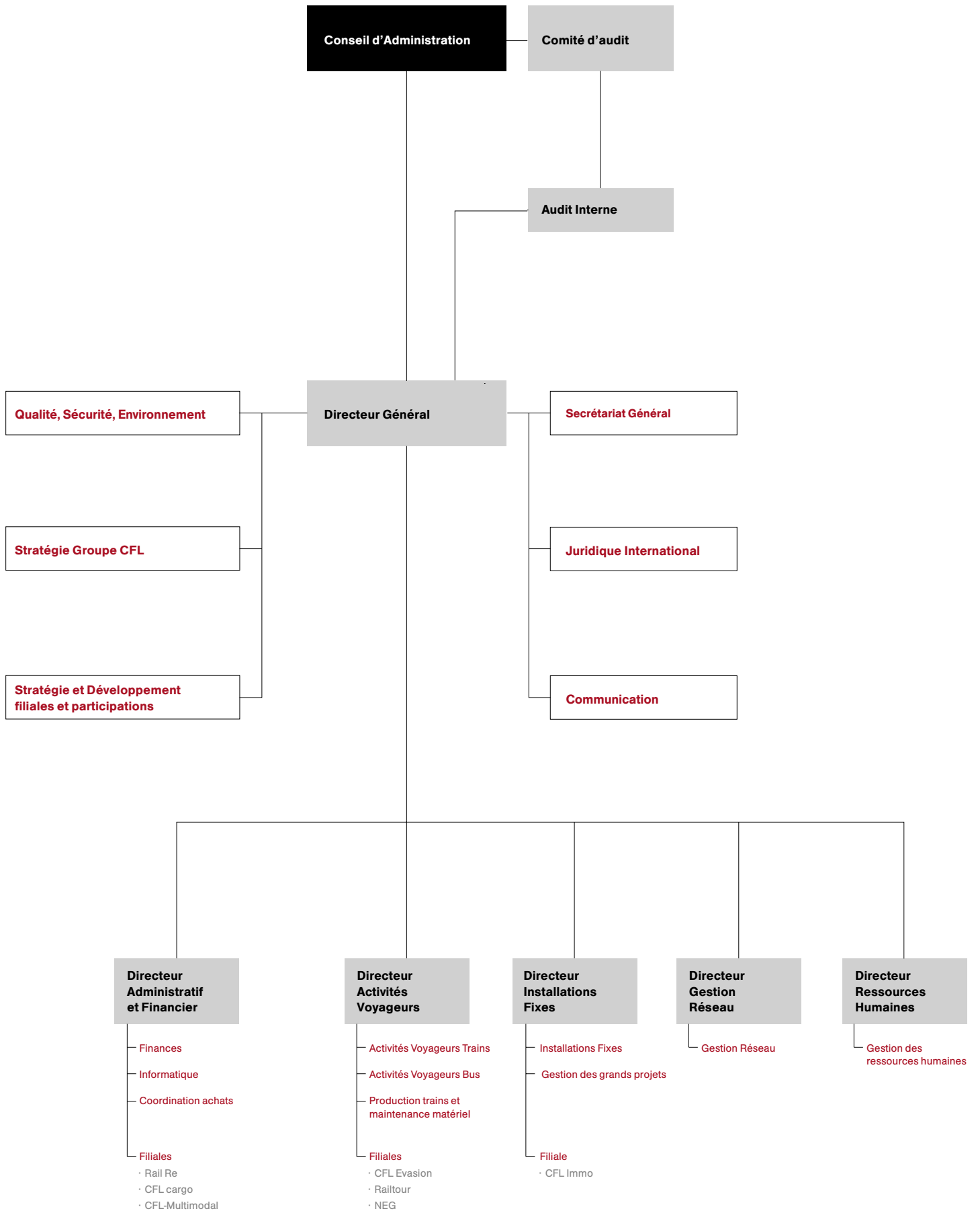
Marc HOFFMANN, Président





# 09

# ORGANIGRAMME



**Editeur**

Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL)

**Crédits photographiques**

Toutes les images proviennent des archives CFL à l'exception de

pages 4a, 6a	Jean-Luc REICHLING
pages 6b, 7a, 22/23	Romain KNEIP
pages 7b, 24	Henri GOERGEN
pages 8/9	Victor FRANCISCO
page 27	CFL / InCA
pages 16/17	CFL cargo
Couverture	Getty Images

**Tirage**

1.000

**Réalisation graphique**

a | part

juin 2010

# 10

# COMPTES

Comptes annuels 43

Comptes consolidés 59



## RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux Coparticipants de la Société Nationale  
des Chemins de Fer Luxembourgeois  
9, place de la Gare  
L-1616 Luxembourg

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Coparticipants du 15 juin 2009, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion**

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

## RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Pour Deloitte S.A.,  
Cabinet de révision agréé

Georges Kioes,  
Réviseur d'entreprises agréé  
Partner

Le 30 mai 2011

## BILAN

31 décembre 2010 (en Euros)

<b>ACTIF</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Gestion de l'Infrastructure</b>	<b>Non attribuable</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Actif immobilisé</b>					
<b>Immobilisations incorporelles (note 3)</b>					
· Concessions, brevets, licences et marques	<b>2.412.328,51</b>	<b>3.162,50</b>	-	<b>2.415.491,01</b>	<b>3.071.773,44</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>					
· Terrains et constructions	98.241.798,81	-	-	98.241.798,81	93.972.006,83
· Installations techniques et machines	1.861.304,42	167.411,05	-	2.028.715,47	2.086.871,54
· Matériel roulant	339.427.550,07	10.703.979,53	-	350.131.529,60	289.389.949,37
· Autres installations, outillage et mobilier	3.674.532,90	1.798.725,11	-	5.473.258,01	5.737.432,25
· Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	50.983.459,40	11.370.714,73	-	62.354.174,13	75.487.886,67
	<b>494.188.645,60</b>	<b>24.040.830,42</b>	-	<b>518.229.476,02</b>	<b>466.674.146,66</b>
<b>Immobilisations financières (note 5)</b>					
· Créances sur les entreprises liées	1.446.366,40	-	-	1.446.366,40	1.767.351,22
· Parts dans des entreprises liées	97.322.565,88	-	-	97.322.565,88	85.249.708,29
· Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1.844.127,42	-	-	1.844.127,42	-
· Participations	2.579.213,97	-	-	2.579.213,97	2.873.561,97
· Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1.653.404,91	-	-	1.653.404,91	-
· Titres ayant le caractère d'immobilisations	1.882.073,18	-	-	1.882.073,18	1.533.018,30
· Autres prêts	34.235,27	-	-	34.235,27	867.668,35
	106.761.987,03	-	-	106.761.987,03	92.291.308,13
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>603.362.961,14</b>	<b>24.043.992,92</b>	-	<b>627.406.954,06</b>	<b>562.037.228,23</b>
<b>Actif circulant</b>					
<b>Stocks (note 6)</b>					
· Matières premières et consommables	8.632.822,59	23.323.955,40	-	31.956.777,99	29.166.659,83
· Acomptes versés	59.422,80	-	-	59.422,80	428.575,80
	<b>8.692.245,39</b>	<b>23.323.955,40</b>	-	<b>32.016.200,79</b>	<b>29.595.235,63</b>
<b>Créances (à durée résiduelle inférieure à 1 an)</b>					
· Créances résultant de ventes et prestations de services	13.387.436,55	8.709.511,27	-	22.096.947,82	12.817.179,49
· Créances sur l'Etat Grand-Ducal (note 8)	6.062.542,73	4.135.003,97	-	10.197.546,70	14.183.598,71
· Créances sur des entreprises liées (note 7)	6.392.306,76	1.611.662,63	-	8.003.969,39	4.597.475,63
· Autres créances	16.660.456,10	306.732,76	-	16.967.188,86	17.094.404,48
	<b>42.502.742,14</b>	<b>14.762.910,63</b>	-	<b>57.265.652,77</b>	<b>48.692.658,31</b>
<b>Avoirs en banques, avoires en compte de chèques postaux, chèques et en caisse</b>	<b>264.184,52</b>	<b>1.605,41</b>	<b>130.447.892,29</b>	<b>130.713.682,22</b>	<b>215.245.502,16</b>
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>51.459.172,05</b>	<b>38.088.471,44</b>	<b>130.447.892,29</b>	<b>219.995.535,78</b>	<b>293.533.396,10</b>
<b>Comptes de régularisation (note 9)</b>	<b>8.858.632,15</b>	<b>4.924.171,38</b>	-	<b>13.782.803,53</b>	<b>17.728.261,95</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>861.185.293,37</b>	<b>873.298.886,28</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Gestion de l'Infrastructure</b>	<b>Non attribuable</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Capitaux propres (note 10)</b>					
· Capital souscrit	-	-	347.051.000,00	347.051.000,00	347.051.000,00
· Réserves					
· Réserve légale	-	-	1.019.726,90	1.019.726,90	1.019.726,90
· Autres réserves	-	-	32.768.242,98	32.768.242,98	32.768.242,98
· Résultats reportés	-	-	4.173.106,64	4.173.106,64	11.345.585,48
· Résultat de l'exercice	4.099.810,46	2.673.580,10	-	6.773.390,56	(7.172.478,84)
<b>Subvention d'investissement</b>	4.558.750,00	-	-	4.558.750,00	4.286.250,00
<b>Plus-value immunisée</b>	14.875.538,93	-	-	14.875.538,93	14.875.538,93
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23.534.099,39</b>	<b>2.673.580,10</b>	<b>385.012.076,52</b>	<b>411.219.756,01</b>	<b>404.173.865,45</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
· Provisions pour impôts	-	-	-	-	1.000.000,00
· Autres provisions (note 11)	50.871.703,61	7.905.239,54	-	58.776.943,15	56.033.290,87
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>50.871.703,61</b>	<b>7.905.239,54</b>	<b>-</b>	<b>58.776.943,15</b>	<b>57.033.290,87</b>
<b>Dettes (note 12)</b>					
<b>Dettes dont la durée résiduelle est &gt; 1 an</b>					
· Dettes envers des établissements de crédit (note 19)	146.400.000,00	-	-	146.400.000,00	165.000.000,00
· Dettes envers Eurofima (note 19)	93.200.000,00	-	-	93.200.000,00	93.200.000,00
<b>Dettes dont la durée résiduelle est &lt; 1 an</b>					
· Dettes envers établissements de crédit (note 19)	9.300.000,00	-	-	9.300.000,00	-
· Dettes envers Eurofima (note 19)	408.551,24	-	-	408.551,24	388.973,85
· Dettes sur achats et prestations de services	23.372.114,12	89.739.649,94	-	113.111.764,06	117.844.731,01
· Dettes envers l'Etat Grand-Ducal	1.050.933,89	8.830.430,00	-	9.881.363,89	15.311.087,01
· Dettes envers des entreprises liées (note 7)	442.659,03	1.076.727,76	-	1.519.386,79	1.680.181,27
· Dettes au titre de la sécurité sociale	5.168.880,10	-	-	5.168.880,10	4.933.414,94
· Dettes fiscales	858.480,18	10.696.207,50	-	11.554.687,68	13.089.204,12
· Autres dettes	206.617,16	351.058,44	-	557.675,60	411.115,23
	<b>40.808.235,72</b>	<b>110.694.073,64</b>	<b>-</b>	<b>151.502.309,36</b>	<b>153.658.707,43</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>280.408.235,72</b>	<b>110.694.073,64</b>	<b>-</b>	<b>391.102.309,36</b>	<b>411.858.707,43</b>
<b>Comptes de régularisation (note 9)</b>	<b>86.284,85</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86.284,85</b>	<b>233.022,53</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>861.185.293,37</b>	<b>873.298.886,28</b>

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES

Exercice se terminant le 31 décembre 2010 (en Euros)

<b>CHARGES</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Gestion de l'infrastructure</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Charges résultant du trafic voyageurs international</b>	16.401.890,52	-	16.401.890,52	17.781.487,83
<b>Autres charges annexes au trafic (note 15)</b>	27.742.268,43	2.364.970,28	30.107.238,71	35.879.398,82
<b>Charges de matières premières et consommables</b>	7.631.864,85	20.240.204,45	27.872.069,30	32.615.622,53
<b>Autres charges externes (note 16)</b>	23.604.031,06	141.624.120,14	165.228.151,20	158.648.552,20
<b>Prestations internes</b>	(4.257.003,79)	4.257.003,79	-	-
<b>Frais de personnel (note 17)</b>				
· Salaires et traitements	125.633.423,08	86.593.450,69	212.226.873,77	206.870.332,41
· Charges sociales	16.477.453,49	11.409.493,29	27.886.946,78	27.062.250,28
<b>Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles (note 18)</b>	25.934.161,74	1.407.272,43	27.341.434,17	26.409.684,48
<b>Correction de valeur sur éléments de l'actif circulant</b>	658.637,36	200.318,44	858.955,80	656.798,80
<b>Autres charges d'exploitation</b>	4.423.918,32	46.763,33	4.470.681,65	7.776.926,44
<b>Correction de valeur sur immobilisations financières (note 5)</b>	3.627.914,78	-	3.627.914,78	14.680.046,00
<b>Intérêts et charges assimilées (note 19)</b>	5.790.458,26	226.562,10	6.017.020,36	7.590.945,90
<b>Impôts sur le résultat</b>	400.000,00	-	400.000,00	-
<b>Autres impôts</b>	1.916.910,50	34.481,30	1.951.391,80	1.195.874,90
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	4.099.810,46	2.673.580,10	6.773.390,56	-
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>531.163.959,40</b>	<b>537.167.920,59</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Gestion de l'infrastructure</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Trafic voyageurs - national	12.663.145,51	-	12.663.145,51	12.138.024,21
Trafic voyageurs - transfrontalier	4.220.310,54	-	4.220.310,54	4.215.824,47
Trafic voyageurs - international	25.794.931,23	-	25.794.931,23	26.653.589,39
Trafic voyageurs - intervention de l'Etat	160.136.242,64	-	160.136.242,64	143.291.824,92
Autres produits annexes au trafic (note 13)	14.097.934,02	266.165.158,79	280.263.092,81	281.136.971,47
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>216.912.563,94</b>	<b>266.165.158,79</b>	<b>483.077.722,73</b>	<b>467.436.234,46</b>
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif (note 14)	102.539,45	107.313,61	209.853,06	446.156,95
Autres produits d'exploitation	41.085.413,35	4.748.520,54	45.833.933,89	56.904.259,09
<b>Produits provenant de participations</b>				
· Autres produits de participations	-	-	-	269.360,27
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>				
a) provenant d'entreprises liées	49.945,11	-	49.945,11	81.702,11
b) autres intérêts et produits assimilés	1.935.277,21	57.227,40	1.992.504,61	4.857.728,87
<b>Perte de l'exercice</b>				7.172.478,84
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>531.163.959,40</b>	<b>537.167.920,59</b>

## ANNEXE

31 décembre 2010

## NOTE 1 - GENERALITES

La Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois - ci-après «la société» ou les «CFL» - a été constituée en exécution de la convention belgo-franco-luxembourgeoise du 17 avril 1946 relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché sous la forme d'une société commerciale à statut légal de droit luxembourgeois. Cette convention a été modifiée par le protocole additionnel du 28 janvier 1997. Les nouveaux statuts des CFL ont été approuvés par la Loi du 28 mars 1997.

La société est établie pour une durée illimitée et son siège est établi à Luxembourg, 9 place de la Gare.

L'objet de la société est:

- d'effectuer, directement ou par l'intermédiaire de participations, toutes opérations de transport de personnes et de marchandises, notamment par rail, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger;
- d'exploiter les services publics de transport, notamment par rail, conformément aux contrats conclus ou à conclure avec les autorités compétentes;
- de gérer le réseau ferroviaire luxembourgeois conformément à la Loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire et à la Loi du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

La société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège de la société.

En application de la Loi du 24 juillet 2007, les comptes annuels présentent l'activité relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire séparément de celle de l'exploitation.

En application de la loi du 19 décembre 2002, la présentation des comptes annuels de la société a été (légèrement) modifiée par rapport à celle retenue pour l'exercice précédent. Certains reclassements ont dès lors été réalisés sur les soldes présentés au titre de l'exercice 2009 afin d'en assurer la comparabilité avec ceux présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

## NOTE 2 - PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

**2.1. Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

**2.2. Principales règles d'évaluation****Conversion des devises**

La société tient la comptabilité en Euro (EUR) et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan :

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières exprimées dans une devise autre que l'EUR restent converties au cours de change historique;
- les autres postes de l'actif exprimés dans une devise autre que l'EUR sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
- les postes de passif exprimés dans une devise autre que l'EUR sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'EUR sont convertis en EUR au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi, seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des corrections de valeur.

Les corrections de valeur sont calculées de façon linéaire ou dégressive et sont déterminées en fonction de la durée de vie estimée.

Toute immobilisation secondaire rattachable à une immobilisation principale est amortie sur la durée de vie résiduelle de l'immobilisation principale.

**Immobilisations financières**

Les parts dans des entreprises liées, les participations, les titres ayant le caractère d'immobilisations et les autres prêts sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée par le Conseil d'Administration, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Pour déterminer la valeur estimée, le Conseil d'Administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et/ou sur d'autres informations et documents disponibles.

**Stocks**

Les matières premières et consommables sont évaluées au prix d'acquisition en utilisant la méthode des prix moyens pondérés.

Des corrections de valeur sont pratiquées sur les articles ayant un lien direct avec le matériel roulant. Ces corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles auxquelles les articles en stocks se rattachent.

De même, certaines pièces en magasin font périodiquement l'objet de réduction de valeur à la suite de l'examen régulier de leur état par les services techniques intéressés.

**Créances**

Les créances de l'actif circulant sont évaluées à leur valeur nominale.

Des corrections de valeur sont pratiquées selon la règle suivante :

- correction de valeur de 100 % pour les créances envers un tiers en faillite ;
- correction de valeur de 100 % pour les créances se référant aux infractions tarifaires âgées de plus d'un an ;
- correction de valeur de 50 % pour les autres créances âgées de plus d'un an ;
- les créances âgées de 2 ans sont comptabilisées en compte de profits et pertes.

Des corrections de valeur supplémentaires sont pratiquées en fonction de circonstances spécifiques intervenues dans les créances.

**Provisions pour risques et charges**

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

**Montant net du chiffre d'affaires**

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des prestations de services correspondant aux activités ordinaires de la société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires. Le montant net du chiffre d'affaires inclut de plus les versements de l'Etat relatifs au trafic voyageurs ainsi que la rémunération relative à la gestion de l'infrastructure pour le compte de l'Etat.

**NOTE 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Concessions, brevets, licences et marques

	<b>2010 EUR</b>	<b>2009 EUR</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
<b>Au début de l'exercice</b>	12.724.778,40	11.528.999,61
<b>Acquisitions</b>	1.103.347,27	1.367.937,73
<b>Cessions</b>	-	(172.158,94)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>13.828.125,67</b>	<b>12.724.778,40</b>

<b>Corrections de valeur</b>		
<b>Au début de l'exercice</b>	9.653.004,96	8.382.630,81
<b>Dotations (note 18)</b>	1.759.629,70	1.442.533,09
<b>Cessions</b>	-	(172.158,94)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>11.412.634,66</b>	<b>9.653.004,96</b>

<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>2.415.491,01</b>	<b>3.071.773,44</b>
--	---------------------	---------------------

Les concessions, brevets, licences et marques sont amortis linéairement sur trois ans.

Au 31 décembre 2010, les immobilisations incorporelles sont réparties entre les différentes activités comme suit :

	<b>2010 EUR</b>	<b>2009 EUR</b>
<b>Immobilisations incorporelles liées à l'exploitation</b>	2.412.328,51	3.066.960,94
<b>Immobilisations incorporelles liées à la gestion de l'infrastructure</b>	3.162,50	4.812,50
	<b>2.415.491,01</b>	<b>3.071.773,44</b>

## NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>Terrains et constructions</b>	<b>Installations techniques et machines</b>	<b>Matériel roulant</b>	<b>Autres installations, outillage et mobilier</b>	<b>Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours</b>	<b>Total</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>						
<b>Au début de l'exercice</b>	116.975.470,37	5.089.078,44	471.334.408,74	20.271.786,07	75.487.886,67	689.158.630,29
<b>Mouvements de l'exercice :</b>						
· Acquisitions	5.075.900,98	238.507,40	33.284.144,81	1.469.981,48	37.979.819,42	78.048.354,09
· Sorties	(536.853,59)	-	(3.335.060,30)	(737.184,40)	-	(4.609.098,29)
· Transferts	1.809.284,49	-	49.304.247,47	-	(51.113.531,96)	-
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>123.323.802,25</b>	<b>5.327.585,84</b>	<b>550.587.740,72</b>	<b>21.004.583,15</b>	<b>62.354.174,13</b>	<b>762.597.886,09</b>
<b>Corrections de valeur</b>						
<b>Au début de l'exercice</b>	23.003.463,54	3.002.206,90	181.944.459,37	14.534.353,82	-	222.484.483,63
<b>Mouvements de l'exercice :</b>						
· Dotations (note 18)	2.229.538,92	296.663,47	21.382.264,78	1.673.337,30	-	25.581.804,47
· Reprises	(150.999,02)	-	(2.870.513,03)	(676.365,98)	-	(3.697.878,03)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>25.082.003,44</b>	<b>3.298.870,37</b>	<b>200.456.211,12</b>	<b>15.531.325,14</b>	<b>-</b>	<b>244.368.410,07</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>98.241.798,81</b>	<b>2.028.715,47</b>	<b>350.131.529,60</b>	<b>5.473.258,01</b>	<b>62.354.174,13</b>	<b>518.229.476,02</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice précédent</b>	<b>93.972.006,83</b>	<b>2.086.871,54</b>	<b>289.389.949,37</b>	<b>5.737.432,25</b>	<b>75.487.886,67</b>	<b>466.674.146,66</b>

Au 31 décembre 2010, les immobilisations corporelles sont réparties entre les différentes activités comme suit :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
<b>Immobilisations corporelles liées à l'exploitation</b>	494.188.645,60	450.937.017,77
<b>Immobilisations corporelles liées à la gestion de l'infrastructure</b>	24.040.830,42	15.737.128,89
	<b>518.229.476,02</b>	<b>466.674.146,66</b>

**Durées d'amortissement**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes:

Constructions	30 et 50 ans
Aménagements et agencements des constructions	10 et 30 ans
Installations techniques	15 et 20 ans
Outils	5 et 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Matériel de transport ferroviaire	20, 25 et 30 ans
Engins de voie	15 ans
Locotracteurs	30 ans
Matériel de transport routier	6 et 8 ans

Au 31 décembre 2010, les acomptes versés et immobilisations corporelles en cours représentent un montant de EUR 62.354.174,13 (2009: EUR 75.487.886,67) et concernent les acomptes versés pour l'acquisition de matériel roulant et engins de maintenance.

Les matériels roulants suivants, sous contrats de leasing (exploitation) et dont la propriété économique est détenue par les CFL, sont inscrits à l'actif du bilan.

<b>Année</b>	<b>Contrat de leasing</b>	<b>Année de livraison effective</b>	<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2010 EUR</b>	<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2009 EUR</b>
1998	14 locomotives électriques bitension	1998-1999	20.290.603,14	21.465.094,32
1998	Pièces de rechange	1999	1.186.286,34	1.252.191,14
1999	5 locomotives	2001	9.749.317,83	10.240.328,41
			<b>31.226.207,31</b>	<b>32.957.613,87</b>

Les engagements de la Société au titre de ces différents contrats de leasing sont repris à la note 19 sur les engagements hors-bilan.

## NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2010 se détaillent comme suit:

	<b>Créances sur les entreprises liées</b>	<b>Parts dans des entreprises liées</b>	<b>Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation</b>	<b>Participations</b>	<b>Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation</b>	<b>Titres ayant le caractère d'immo- bilisations</b>	<b>Autres prêts</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>							
<b>Au début de l'exercice</b>	2.917.351,22	118.394.825,01	-	5.493.986,12	-	1.533.018,30	867.668,35
<b>Entrées de l'exercice</b>	-	12.304.449,84	4.933.858,20	-	819.971,83	349.054,88	-
<b>Sorties de l'exercice</b>	(420.984,82)	(0,25)	-	-	-	-	-
<b>Transferts</b>	-	-	1.665.835,00	(1.665.835,00)	833.433,08	-	(833.433,08)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>2.496.366,40</b>	<b>130.699.274,60</b>	<b>6.599.693,20</b>	<b>3.828.151,12</b>	<b>1.653.404,91</b>	<b>1.882.073,18</b>	<b>34.235,27</b>
<b>Corrections de valeur</b>							
<b>Au début de l'exercice</b>	1.150.000,00	33.145.116,72	-	2.620.424,15	-	-	-
<b>Dotations de l'exercice</b>	-	243.836,00	3.384.078,78	-	-	-	-
<b>Sorties de l'exercice</b>	(100.000,00)	(12.244,00)	-	-	-	-	-
<b>Transferts</b>	-	-	1.371.487,00	(1.371.487,00)	-	-	-
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>1.050.000,00</b>	<b>33.376.708,72</b>	<b>4.755.565,78</b>	<b>1.248.937,15</b>	-	-	-
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>							
	<b>1.446.366,40</b>	<b>97.322.565,88</b>	<b>1.844.127,42</b>	<b>2.579.213,97</b>	<b>1.653.404,91</b>	<b>1.882.073,18</b>	<b>34.235,27</b>

En 2010, la société a acquis une participation supplémentaire dans la société Lorry Rail S.A. Le pourcentage de détention est passé de 13,88% à 33,34%. En conséquence:

- le prêt résultant de la convention d'avance en compte courant actionnaire mis en place en 2009 a été transféré de la rubrique « autres prêts » à la rubrique « Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation ». Au 31 décembre 2010, la créance sur Lorry Rail est de 1.653.404,91 EUR.
- la participation (en ce compris la réduction de valeur) a été transférée de la rubrique « participations » à la rubrique « parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation ».

Une correction de valeur supplémentaire sur la participation dans la société Lorry Rail S.A. a été enregistrée en 2010 pour un montant de 3.384.078,78 EUR. La valeur nette comptable de la participation dans la société Lorry Rail est de 1.844.127,42 EUR au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, la société détient des participations dans les sociétés suivantes:

Dénomination	Pourcentage de détention directe	Comptes annuels arrêtés au	Audités / Non-audités	Fonds propres (y inclus le résultat net) EUR	Résultat net EUR
CFL Evasion S.A.	100,00%	31.12.2010	Audités	445.088,32	13.014,11
CFL Immo S.A.	99,67%	31.12.2010	Audités	1.866.651,56	573.362,41
CFL cargo	66,67%	31.12.2010	Audités	113.240.861,18	(4.564.325,84)
CFL Multimodal	99,99%	31.12.2010	Audités	4.546.177,23	(243.860,82)
Lorry-Rail S.A.	33,34%	31.12.2010	Audités	5.531.276,04	(6.178.744,66)
NEG Niebüll GmbH	100,00%	31.12.2010	Audités	1.623.753,25	394.175,80
Rail Réassurances S.A.	99,99%	31.12.2010	Audités	13.458.531,92	(108.955)
Sibelit S.A.	10,00%	31.12.2009	Audités	(109.218,26)	(1.571.510,17)

## NOTE 6 - STOCKS

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Exploitation</b>		
<b>Matières premières et consommables</b>		
· Valeur brute	12.810.520,57	11.128.780,81
· Corrections de valeur	(4.177.697,98)	(3.503.244,31)
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>8.632.822,59</b>	<b>7.625.536,50</b>
<b>Acomptes versés sur stocks</b>	59.422,80	428.575,80
<b>Total</b>	<b>8.692.245,39</b>	<b>8.054.112,30</b>
<b>Gestion de l'Infrastructure</b>		
<b>Matières premières et consommables</b>		
· Valeur brute	23.401.972,40	21.720.606,11
· Corrections de valeur	(78.017,00)	(179.482,78)
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>23.323.955,40</b>	<b>21.541.123,33</b>
<b>Valeur totale du stock à la fin de l'exercice</b>	<b>32.016.200,79</b>	<b>29.595.235,63</b>

## NOTE 7 - CREANCES SUR DES ENTREPRISES LIEES ET DETTES ENVERS DES ENTREPRISES LIEES

Les soldes repris sous ces rubriques sont relatifs à des ventes, des achats et des prestations de services.

## NOTE 8 - CREANCES SUR L'ETAT GRAND-DUCAL

Ce poste se compose entre autres de créances résultant de l'exécution des contrats de service public rail et route, de la gestion technique et comptable du Régime Général des Transports Routiers («RGTR»), des investissements réalisés pour compte du Fonds du Rail, ainsi que des travaux prestés dans le cadre de la gestion de l'infrastructure pour un montant de EUR 10.197.546,70 (2009: EUR 14.183.598,71). Ces différentes conventions ont été renouvelées en 2009 pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2024.

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION :  
ACTIF - PASSIF

ACTIF	2010 EUR	2009 EUR
Loyers semestriels (leasing suédois)	-	4.105.895,97
Traitements payés d'avance	12.008.844,52	11.671.764,49
Charges payées d'avance	1.773.959,01	1.948.801,69
Factures en attentes	-	1.799,80
<b>Total</b>	<b>13.782.803,53</b>	<b>17.728.261,95</b>

PASSIF	2010 EUR	2009 EUR
Résultat sur opérations de leasing à étaler	83.754,79	224.427,57
Produits constatés d'avance	2.530,06	8.594,96
<b>Total</b>	<b>86.284,85</b>	<b>233.022,53</b>

**Résultat sur opérations de leasing à étaler (Exploitation)**

Le résultat sur opérations de leasing mentionnées en note 4 est étalé sur 10 ans à compter de la réception finale du matériel. Le résultat enregistré en compte de profits et pertes sur l'exercice 2010 s'élève à EUR 140.672,80 (2009: EUR 140.672,78).

NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES

**Evolution des capitaux propres**

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Réserve Spéciale IF EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Subventions d'investis- sement EUR	Plus-value immunisée EUR	Résultat EUR
<b>Situation au 31 décembre 2009</b>	347.051.000,00	1.019.726,90	5.283.675,00	27.484.567,98	11.345.585,48	4.286.250,00	14.875.538,93	(7.172.478,84)
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2009 selon la décision de l'Assemblée Générale des Coparti- cipants du 14 juin 2010</b>					(7.172.478,84)			7.172.478,84
<b>Résultat de l'exercice</b>								6.773.390,56
<b>Subventions reçues</b>						272.500,00		
<b>Situation au 31 décembre 2010</b>	<b>347.051.000,00</b>	<b>1.019.726,90</b>	<b>5.283.675,00</b>	<b>27.484.567,98</b>	<b>4.173.106,64</b>	<b>4.558.750,00</b>	<b>14.875.538,93</b>	<b>6.773.390,56</b>

Le capital social est représenté par 28.000 parts d'une valeur nominale de EUR 12.394 chacune et souscrit à raison de 26.320 parts par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, de 1.120 parts par le Coparticipant belge et de 560 parts par le Coparticipant français.

**Réserve légale**

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5% affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**Plus-value immunisée**

Au 31 décembre 2006, la Société a enregistré une plus-value immunisée de EUR 14.875.538,93. Celle-ci a été générée par la vente de plusieurs biens immobiliers en 2006. Cette plus-value immunisée a été transférée dans le cadre d'un remploi sur participation réalisé au cours de l'exercice 2006 dans le cadre de l'article 54 L.I.R.

**Subvention d'investissement**

Dans le cadre des travaux d'équipement des lignes constituant le Corridor C entre Anvers et Bâle/Lyon, le Groupement Européen d'Intérêt Economique Corridor C (GEIE Corridor C) a reçu une subvention de préfinancement. La part revenant aux CFL en tant que bénéficiaire au projet s'élève à EUR 4.558.750,00 (2009: EUR 4.286.250,00), conformément à l'acte constitutif du GEIE Corridor C.

**NOTE 11 - AUTRES PROVISIONS**

Au 31 décembre 2010, les autres provisions se composent des éléments suivants:

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
<b>Provision pour mi-vie matériel de transport</b>	24.698.699,69	21.956.050,69
<b>Provision pour charges relatives aux décomptes des trafics avec les réseaux ferroviaires étrangers, primes restant à liquider</b>	7.552.512,24	7.528.876,91
<b>Provision pour congés payés et heures supplémentaires</b>	16.945.843,56	16.268.200,24
<b>Autres provisions</b>	9.579.887,66	10.280.163,03
<b>Total</b>	<b>58.776.943,15</b>	<b>56.033.290,87</b>

Au 31 décembre 2010, les autres provisions sont réparties comme suit:

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
<b>Provisions liées à l'exploitation</b>	50.871.703,61	49.586.398,05
<b>Provisions liées à la gestion de l'infrastructure (*)</b>	7.905.239,54	6.446.892,82
<b>Total</b>	<b>58.776.943,15</b>	<b>56.033.290,87</b>

(\*) poste intégrant essentiellement la provision pour congés payés et heures supplémentaires du personnel affecté à la gestion de l'infrastructure.

Le poste « Autres provisions » couvre notamment un projet de décontamination de terrains et de désamiantage des voitures de la série Z2000 (provisions estimées suffisantes par le Conseil d'Administration) ainsi que les provisions constituées en relation avec les deux sinistres ferroviaires survenus en 2006.

## NOTE 12 - DETTES

La durée résiduelle des dettes se présente comme suit :

<b>Exercice 2010</b>	<b>Moins d'1 an EUR</b>	<b>De 1 an à 5 ans EUR</b>	<b>A plus de 5 ans EUR</b>	<b>Total EUR</b>
<b>Dettes envers des établissements de crédit</b>	9.300.000,00	34.500.000,00	111.900.000,00	155.700.000,00
<b>Dettes envers Eurofima</b>	408.551,24	93.200.000,00	-	93.608.551,24
<b>Dettes sur achats et prestations de services</b>	113.111.764,06	-	-	113.111.764,06
<b>Dettes envers l'Etat Grand-Ducal</b>	9.881.363,89	-	-	9.881.363,89
<b>Dettes envers des entreprises liées</b>	1.519.386,79	-	-	1.519.386,79
<b>Dettes au titre de la sécurité sociale</b>	5.168.880,10	-	-	5.168.880,10
<b>Dettes fiscales</b>	11.554.687,68	-	-	11.554.687,68
<b>Autres dettes</b>	557.675,60	-	-	557.675,60
<b>Total</b>	<b>151.502.309,36</b>	<b>127.700.000,00</b>	<b>111.900.000,00</b>	<b>391.102.309,36</b>

<b>Exercice 2009</b>	<b>Moins d'1 an EUR</b>	<b>De 1 an à 5 ans EUR</b>	<b>A plus de 5 ans EUR</b>	<b>Total EUR</b>
<b>Dettes envers des établissements de crédit</b>	9.300.000,00	43.500.000,00	112.200.000,00	165.000.000,00
<b>Dettes envers Eurofima</b>	388.973,85	10.000.000,00	83.200.000,00	93.588.973,85
<b>Dettes sur achats et prestations de services</b>	117.844.731,01	-	-	117.844.731,01
<b>Dettes envers l'Etat Grand-Ducal</b>	15.311.087,01	-	-	15.311.087,01
<b>Dettes envers des entreprises liées</b>	1.680.181,27	-	-	1.680.181,27
<b>Dettes au titre de la sécurité sociale</b>	4.933.414,94	-	-	4.933.414,94
<b>Dettes fiscales</b>	13.089.204,12	-	-	13.089.204,12
<b>Autres dettes</b>	411.115,23	-	-	411.115,23
<b>Total</b>	<b>162.958.707,43</b>	<b>53.500.000,00</b>	<b>195.400.000,00</b>	<b>411.858.707,43</b>

## NOTE 13 - AUTRES PRODUITS ANNEXES AU TRAFIC

Ce poste comprend pour un montant de EUR 265.557.629,41 (2009: EUR 266.901.556,03) la rémunération de la gestion de l'infrastructure ferroviaire et le remboursement des travaux prestés pour le compte du Fonds du Rail, conformément à l'article 10 de la Loi du 10 mai 1995 telle que modifiée par la Loi du 28 mars 1997.

## NOTE 14 - TRAVAUX EFFECTUES PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MEME ET PORTES A L'ACTIF

Ce poste inclut un montant de EUR 209.853,06 (2009: EUR 446.156,95) représentant les charges activées relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles.

## NOTE 15 - AUTRES CHARGES ANNEXES AU TRAFIC

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2003, une redevance d'utilisation de l'infrastructure est payée par les CFL. Au 31 décembre 2010, la charge relative à cette redevance s'élève à EUR 14.191.524,22 (2009: EUR 22.265.516,74). La diminution de ce poste est essentielle due aux nouvelles dispositions contractuelles permettant au gestionnaire de l'infrastructure de facturer aux activités/entreprises consommatrices les frais liés à l'énergie de traction électrique.

## NOTE 16 - AUTRES CHARGES EXTERNES

Ce poste regroupe les charges de location, d'entretien et d'assurance, les honoraires, les commissions sur ventes, les travaux de prestations pour le compte du Fonds du Rail ainsi que diverses autres charges externes.

## NOTE 17 - PERSONNEL

Le nombre de personnes occupées en moyenne au cours des exercices 2010 et 2009 s'élève à :

	2010	2009
<b>Cadres hors statut</b>	56	54
<b>Cadres permanents</b>	3.056	3.015
<b>Employés privés</b>	-	-
<b>Personnel auxiliaire</b>	2	6
	<b>3.114</b>	<b>3.075</b>

\* (235 personnes détachées aux filiales des CFL en 2010 et 305 personnes en 2009).

Tel que prévu par la Loi du 28 mars 1997 sur le financement des retraites, la société cotisée à la charge des retraites et pensions de leurs agents à raison de 16% de la masse salariale retenue pour le calcul des pensions. Le solde de la charge des retraites et pensions des agents des CFL est pris en charge par l'Etat.

## NOTE 18 - CORRECTIONS DE VALEUR

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Corrections de valeur</b>		
· sur immobilisations incorporelles (note 3)	1.759.629,70	1.442.533,09
· sur immobilisations corporelles (note 4)	25.581.804,47	24.967.151,39
	<b>27.341.434,17</b>	<b>26.409.684,48</b>

## NOTE 19 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Au 31 décembre 2010, le total des commandes passées par CFL auprès de fournisseurs et non encore livrées ou exécutées s'élève à EUR 334.005.305,25 (2009: EUR 367.040.275,49). Ce montant comprend les marchés conclus pour l'acquisition de matériel voyageurs et de matériel destiné à être stocké pour EUR 81,4 millions (2009: EUR 113,4 millions) et la réalisation des projets d'investissements du Fonds du Rail pour EUR 204,0 millions (2009: EUR 253,7 millions).

Le solde du capital souscrit non appelé s'élève à EUR 33.235.553. Il s'agit en l'occurrence du poste suivant: au 31 décembre 2010, les CFL détiennent 2% dans le capital de la société anonyme de droit suisse EUROFIMA dont le capital social souscrit s'élève à CHF 2.600.000.000 et libéré à hauteur de CHF 520.000.000. La part des CFL dans le capital souscrit non versé s'élève à CHF 41.600.000 au 31 décembre 2010. Ce montant peut être appelé inconditionnellement, à tout moment, sur décision du Conseil d'Administration d'Eurofima.

Au 31 décembre 2010, le montant total des loyers restant à courir dans le cadre des contrats de leasing dû par les CFL s'élève à EUR 74.401.680,80 (2009: EUR 77.430.604,43).

Au cours de l'exercice, la Société s'est portée garante en faveur de divers établissements de crédit et autres créanciers pour le compte de filiales et autres participations. Au 31 décembre 2010, le montant total des garanties accordées s'élève à EUR 11.911.800,00 (2009: EUR 5.044.795,00). L'augmentation des engagements donnés est essentiellement relative à une garantie donnée pour le compte de Lorry Rail S.A. dans le cadre d'un contrat de location de wagons conclu par cette dernière (note 5).

Pour se couvrir contre le risque de taux relatif aux dettes envers les établissements de crédit (note 12), la société a contracté plusieurs SWAP de taux d'intérêts. Au 31 décembre 2010 et 2009, les montants nominaux des swaps s'élèvent respectivement à EUR 110.700.000 et à EUR 120.000.000.

## NOTE 20 - INFORMATIONS RELATIVES AUX ORGANES DE LA SOCIETE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2010 aux membres du Conseil d'Administration s'élève à EUR 167.365,84 (2009: EUR 172.769,94).

Au 31 décembre 2010, aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux membres du Conseil d'Administration.



## RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux Coparticipants de la Société Nationale  
des Chemins de Fer Luxembourgeois  
9, place de la Gare  
L-1616 Luxembourg

## RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Coparticipants, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes consolidés en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Opinion

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois et de ses filiales au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes consolidés en vigueur au Luxembourg.

## RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion consolidé, qui relève de la responsabilité du conseil d'administration, est en concordance avec les comptes consolidés.

Pour Deloitte S.A.,  
Cabinet de révision agréé

Georges Kioes,  
Réviseur d'entreprises agréé  
Partner

Le 30 mai 2011

## BILAN CONSOLIDE

31 décembre 2010 (en Euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations incorporelles (note 4)</b>	<b>5.415.516</b>	<b>3.274.678</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>		
· Terrains et constructions	103.392.342	100.264.234
· Installations techniques et machines	3.243.605	3.400.255
· Matériel roulant	442.915.997	361.486.296
· Autres installations, outillage et mobilier	7.813.369	7.953.336
· Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	66.347.800	83.915.985
	<b>623.713.113</b>	<b>557.020.106</b>
<b>Immobilisations financières (note 6)</b>		
· Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1.653.405	-
· Participations mises en équivalence	688.919	-
· Titres ayant le caractère d'immobilisations	47.134.870	43.749.452
· Autres prêts	36.344	868.939
	<b>49.513.538</b>	<b>44.618.391</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>678.642.167</b>	<b>604.913.175</b>
<b>Actif circulant</b>		
<b>Stocks (note 7)</b>		
· Matières premières et consommables	36.520.685	34.502.053
· Produits finis et en-cours de fabrication	29.411	27.324
· Terrains et immeubles destinés à la revente	2.493.851	1.933.123
· Acomptes versés	59.423	428.576
	<b>39.103.370</b>	<b>36.891.076</b>
<b>Créances (à durée résiduelle inférieure à 1 an) (note 8)</b>		
· Créances résultant de ventes et prestations de services	64.371.623	47.047.300
· Créances sur l'Etat Grand-Ducal (note 8)	10.197.547	14.183.599
· Autres créances	20.149.643	26.947.109
	<b>94.718.813</b>	<b>88.178.008</b>
<b>Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse</b>	<b>143.524.462</b>	<b>230.075.113</b>
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>277.346.645</b>	<b>355.144.197</b>
<b>Comptes de régularisation (note 9)</b>	<b>13.859.486</b>	<b>17.829.859</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>969.848.298</b>	<b>977.887.231</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Capitaux propres (note 10)</b>		
<b>Capital souscrit</b>	<b>347.051.000</b>	<b>347.051.000</b>
<b>Réserves</b>		
· Réserve légale	1.019.727	1.019.727
· Autres réserves	39.984.279	47.349.082
<b>Ecarts de conversion</b>	<b>(196)</b>	<b>(94)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6.928.170</b>	<b>(6.551.537)</b>
<b>Plus-value immunisée</b>	<b>14.875.539</b>	<b>14.875.539</b>
<b>Subvention d'investissement</b>	<b>4.558.750</b>	<b>4.286.250</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>414.417.269</b>	<b>408.029.967</b>
<b>Intérêts minoritaires (note 11)</b>	<b>38.060.820</b>	<b>39.929.839</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>Provisions pour impôts</b>	<b>5.391</b>	<b>1.213.891</b>
<b>Provisions technique</b>	<b>32.350.694</b>	<b>29.467.699</b>
<b>Autres provisions (note 12)</b>	<b>63.093.966</b>	<b>60.540.826</b>
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>95.450.051</b>	<b>91.222.416</b>
<b>Dettes (note 13)</b>		
<b>Dettes dont la durée résiduelle est &gt; 1 an</b>		
· Dettes envers les établissements de crédit	149.006.056	157.574.247
· Dettes envers Eurofima	93.200.000	93.200.000
· Dettes sur achats et prestations de services	-	15.000
	<b>242.206.056</b>	<b>250.789.247</b>
<b>Dettes dont la durée résiduelle est &lt; 1 an</b>		
· Acomptes sur commandes	3.281.259	861.313
· Dettes envers des établissements de crédit	9.924.488	9.655.423
· Dettes envers Eurofima	408.551	388.974
· Dettes sur achats et prestations de services	135.317.666	140.030.774
· Dettes envers l'Etat Grand-Ducal	9.881.364	15.311.087
· Dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale	19.265.520	19.791.039
· Autres dettes	1.545.552	1.625.382
	<b>179.624.400</b>	<b>187.663.992</b>
<b>Total des dettes</b>	<b>421.830.456</b>	<b>438.453.239</b>
<b>Comptes de régularisation (note 9)</b>	<b>89.702</b>	<b>251.770</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>969.848.298</b>	<b>977.887.231</b>

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉS

Exercice se terminant le 31 décembre 2010 (en Euros)

<b>CHARGES</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Charges de matières premières, consommables et charges résultant du trafic (note 16)</b>	<b>152.581.752</b>	<b>145.950.007</b>
<b>Autres charges externes (note 17)</b>	<b>202.473.576</b>	<b>188.514.515</b>
<b>Frais de personnel (note 19)</b>		
· Salaires et traitements	233.859.820	224.834.816
· Charges sociales couvrant les salaires et traitements	14.028.381	13.494.388
· Charges sociales couvrant les pensions	16.881.891	16.093.069
	<b>264.770.092</b>	<b>254.422.273</b>
<b>Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles (note 18)</b>	<b>35.327.356</b>	<b>32.951.528</b>
<b>Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant</b>	<b>964.567</b>	<b>1.107.792</b>
<b>Corrections de valeur sur goodwill (note 4)</b>	<b>227.967</b>	<b>79.915</b>
<b>Variation de la provision pour égalisation</b>	<b>2.406.108</b>	<b>2.512.682</b>
<b>Variation de la provision pour sinistres</b>	<b>663.090</b>	<b>-</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>7.718.396</b>	<b>12.996.594</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>6.173.830</b>	<b>7.829.602</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>828</b>	<b>13.433</b>
<b>Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires</b>	<b>637.800</b>	<b>200.243</b>
<b>Autres impôts</b>	<b>2.578.340</b>	<b>1.929.514</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>1.046.700</b>	<b>-</b>
<b>Bénéfice de l'exercice – quote part du Groupe (note 10)</b>	<b>6.928.170</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>684.498.572</b>	<b>648.508.098</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Trafic voyageurs - national	14.088.299	13.616.488
Trafic voyageurs - transfrontalier	4.220.311	4.215.825
Trafic voyageurs - international	25.794.858	26.653.589
Trafic voyageurs - intervention de l'Etat	160.136.242	143.291.825
Trafic fret - rail	123.336.670	94.093.415
Trafic fret - route	8.280.655	5.748.450
Autres produits annexes au trafic (note 14)	307.363.696	296.296.921
Primes acquises - nettes de réassurance	2.665.521	2.468.876
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>645.886.252</b>	<b>586.385.389</b>
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif (note 15)	209.853	498.505
Autres produits d'exploitation	33.928.398	41.524.018
Produits d'autres valeurs mobilières et de créances et de l'actif immobilisé	510.277	325.829
Augmentation du stock de produits finis et en cours de fabrication	6.392	9.410
Reprise de correction de valeur des éléments de l'actif circulant	-	6.268
Variation de la provision pour sinistres	-	137.500
Autres intérêts et produits assimilés	2.386.982	6.062.789
Intérêts minoritaires	1.570.418	7.006.853
<b>Perte de l'exercice - quote part du Groupe</b>	<b>-</b>	<b>6.551.537</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>684.498.572</b>	<b>648.508.098</b>

## ANNEXE

31 décembre 2010

---

**NOTE 1 - GENERALITES**

La Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois - ci-après «la société» ou les «CFL» a été constituée en exécution de la convention belgo-franco-luxembourgeoise du 17 avril 1946 relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché. Cette convention a été modifiée par le protocole additionnel du 28 janvier 1997. Les nouveaux statuts des CFL ont été approuvés par la Loi du 28 mars 1997.

La société est établie pour une durée illimitée et son siège est établi à Luxembourg.

L'objet de la société est:

- d'effectuer, directement ou par l'intermédiaire de participations, toutes opérations de transport de personnes et de marchandises, notamment par rail, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger;
- d'exploiter les services publics de transport, notamment par rail, conformément aux contrats conclus ou à conclure avec les autorités compétentes;
- de gérer le réseau ferroviaire luxembourgeois conformément à la Loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire et à la Loi du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation.

L'activité du groupe est principalement axée sur le trafic de voyageurs, le fret et la gestion de l'infrastructure ferroviaire.

Les comptes consolidés de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois ont été établis pour la première fois au 31 décembre 1997. Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les textes des Lois du 4 mai 1984 et du 11 juillet 1988 qui introduisent au Grand-Duché de Luxembourg les Quatrième et Septième Directives de la Communauté Economique Européenne.

En application de la Loi du 24 juillet 2006, la Société a présenté des comptes annuels reprenant l'activité relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire séparément de celle de l'exploitation. Au niveau des comptes consolidés, afin de respecter cette logique, les activités des différentes filiales sont à inclure dans l'activité «exploitation» de la Société. A noter qu'une partie marginale de l'activité de la filiale CFL Immo S.A. est considérée comme étant relative à la «gestion de l'infrastructure ferroviaire».

En application de la loi du 19 décembre 2002, la présentation des comptes annuels de la société a été (légèrement) modifiée par rapport à celle retenue pour l'exercice précédent. Certains reclassements ont dès lors été réalisés sur les soldes présentés au titre de l'exercice 2009 afin d'en assurer la comparabilité avec ceux présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

## NOTE 2 - PERIMETRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### a) Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe comprennent les comptes des CFL et de ses filiales :

Dénomination	Siège social	Objet social	% de contrôle (% d'intérêt) 2010	% de contrôle (% d'intérêt) 2009
ECO LOGISTICS OPERATOR S.A. (anc. ACTS Luxembourg S.A.)	Bettembourg	Le développement du transport et des moyens logistiques notamment à travers l'utilisation de wagons spéciaux; l'achat, la vente et la location de ces wagons.	100,00 % (100,00 %)	98,11 % (98,11 %)
CFL-EVASION S.A.	Luxembourg	L'exploitation d'une agence de voyages.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
CFL-IMMO S.A.	Luxembourg	L'acquisition, la vente, la location la construction, le financement, la gestion, l'exploitation et la valorisation de valeurs immobilières de toutes espèces.	100,00 % (99,99 %)	100,00 % (99,99 %)
Centre Logistique de Bettembourg S.A.	Bettembourg	L'organisation, la vente et l'exécution de toutes les prestations dans le domaine des conteneurs et du ferroutage.	100,00 % (100,00 %)	85,00 % (85,00 %)
CFL cargo	Esch-sur-Alzette	Toutes opérations de transport, notamment de marchandises par rail dans le Grand-Duché et à l'étranger.	66,67 % (66,67 %)	66,67 % (66,67 %)
CFL cargo Danmark ApS	Røddekro (Danemark)	Toutes opérations de transport de marchandises par rail et toutes opérations se rattachant à l'objet social.	100,00 % (66,67 %)	100,00 % (66,67 %)
CFL cargo Deutschland GmbH	Niebüll (Allemagne)	L'exploitation d'un réseau d'infrastructure ferroviaire à Uetersen/Allemagne et exécution des prestations ferroviaires en Allemagne et à l'étranger.	100,00 % (66,67 %)	100,00 % (66,67 %)
CFL MULTIMODAL S.A.	Bettembourg	Le conseil aux entreprises dans le domaine de la logistique, le transport et l'expédition et les activités annexes.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
NEG Niebüll mbH	Niebüll (Allemagne)	L'exploitation d'un réseau d'infrastructure ferroviaire à Niebüll/Allemagne et exécution des prestations ferroviaires en Allemagne et à l'étranger.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
RAIL REASSURANCES S.A.	Luxembourg	Toutes opérations de réassurance dans toutes les branches.	100,00 % (99,99 %)	100,00 % (99,99 %)
RAILTOUR LUXEMBOURG S.A R.L.	Luxembourg	L'exploitation d'une agence de voyages limitée à l'organisation de voyages par rail et toutes activités se rattachant à l'objet social et pouvant le favoriser.	90,00 % (90,00 %)	90,00 % (90,00 %)
VAN EECKE & GOVERS NS	Anvers (Belgique)	Toutes opérations de transport et de dédouanement.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
TERMINAUX INTERMODAUX DE BETTEMBOURG	Bettembourg	La gestion, l'organisation et l'exploitation du terminal à conteneurs et de la plateforme d'autoroute ferroviaire de Bettembourg, de centres de stockage, de collecte et de réexpédition.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
ATELIER DE PETANGE	Pétange	Prestations d'entretien de matériel ferroviaire et de mécanique générale.	100,00 % (67,00 %)	100,00 % (67,00 %)
NEG SUDERAU BETRIEBS GmbH	Niebüll (Allemagne)	Transport de marchandises et de personnes par rail, et notamment l'activité d'un réseau d'infrastructure ferroviaire et comme entreprise de transport ferroviaire.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
IMMO-RAIL S.A.	Luxembourg	L'acquisition, la vente, la location la construction, le financement, la gestion, l'exploitation et la valorisation de valeurs immobilières de toutes espèces.	100,00 % (100,00 %)	100,00 % (100,00 %)
CFL FRET SERVICES FRANCE	Thionville (France)	L'organisation, la planification, la réalisation et la vente de prestations logistiques ferroviaires et de transports ferroviaires, ainsi que des prestations liées ou connexes	100,00 % (83,33 %)	-
LORRY-RAIL S.A.	Bettembourg	L'exploitation de services d'autoroute ferroviaire c.à d. le transport ferroviaire de semi-remorques en mode accompagné ou non accompagné à l'aide de wagons spécialement adaptés et la gestion de plate-formes	33,34 % (33,34 %)	13,88 % (13,88 %)

La société suivante n'est pas reprise dans les comptes consolidés :

Dénomination	Siège social	Objet social	% d'intérêts (% de contrôle) 2010	% d'intérêts (% de contrôle) 2009
A.C.T.S. LOGISTIK UND DIENSTLEISTUNGS-SYSTEME A.G. (en liquidation)	Münster  (Allemagne)	Le développement du transport et des moyens logistiques notamment à travers l'utilisation de wagons spéciaux, l'achat, la vente et la location de ces wagons.	100,00 % (100,00 %)	82,53 % (90,00 %)

En 2010, CFL Multimodal S.A. a acquis 15% du capital de la société Centre Logistique de Bettembourg S.A. et 1,89% de la société ECO LOGISTICS OPERATOR S.A (anciennement ACTS S.A.). Ainsi, ces deux sociétés intègrent le périmètre de consolidation avec un pourcentage de contrôle et d'intérêt de 100%.

Deux nouvelles sociétés rentrent dans le périmètre en 2010. Il s'agit de CFL Fret Services France, constituée durant l'exercice et de Lorry Rail S.A. Suite à l'acquisition d'une participation additionnelle de 19,46%, la participation du Groupe dans cette dernière est passée de 13,88% à 33,34%. De ce fait, la participation dans Lorry Rail est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

#### b) Principes de consolidation

Toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes décrites ci-dessus sont consolidées suivant les méthodes d'intégration mentionnées ci-dessous :

- Les filiales contrôlées (plus de 50% des droits de vote) sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.
- Toutes les sociétés dans lesquelles les CFL ont une influence notable (entre 20% et 50% des droits de vote) sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.
- Par ailleurs, A.C.T.S. Logistik UND Dienstleistungssysteme A.G. est laissée en dehors de la consolidation du fait de son caractère non significatif et de la décision, début 2003, de mise en liquidation de la société. La participation dans A.C.T.S. Logistik UND Dienstleistungssysteme A.G. figure dans les titres ayant le caractère d'immobilisations.

Les principes de consolidation significatifs utilisés pour l'établissement des comptes consolidés se résument comme suit :

- Les comptes consolidés reprennent les comptes des filiales et des sociétés affiliées dont l'activité est considérée comme formant partie intégrante de l'activité de la Société;
- Les comptes inter-sociétés et toutes les transactions inter-sociétés significatifs sont éliminés;
- Lorsqu'une entreprise est incluse pour la première fois dans la consolidation, la valeur comptable chez la société-mère de la participation dans cette entreprise est éliminée par la fraction des capitaux propres correspondant à la participation détenue. La différence qui en résulte est enregistrée comme différence de consolidation. La différence de première consolidation est ventilée entre les postes du bilan appropriés dans la mesure du possible. Les écarts de consolidation débiteurs résiduels non affectés sont enregistrés en goodwill et amortis sur une durée de 5 ans.

## NOTE 3 - PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Principes généraux

Les comptes consolidés des CFL sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

### Principales règles d'évaluation

#### Conversion des devises

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés sont exprimés en Euro (EUR).

A la date de clôture du bilan :

- les immobilisations incorporelles, corporelles et financières exprimées dans une devise autre que celle du bilan restent converties au cours de change historique;
- les autres postes de l'actif exprimés dans une devise autre que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
- les postes de passif exprimés dans une devise autre que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que celle du bilan sont convertis dans cette devise au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées de façon linéaire ou dégressive et sont déterminées en fonction de la durée de vie estimée.

Toute immobilisation secondaire rattachable à une immobilisation principale est amortie sur la durée de vie résiduelle de l'immobilisation principale.

Lors de l'acquisition de nouvelles participations, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part dans les fonds propres des sociétés intégrées est portée au bilan consolidé sous immobilisations incorporelles. Les écarts de consolidation positifs (Goodwill) sont inscrits à l'actif et amortis linéairement sur 5 ans. Les écarts négatifs sont portés dans les réserves.

#### Immobilisations financières

Les titres ayant le caractère d'immobilisations et les autres prêts sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Pour déterminer la valeur estimée, les Conseils d'Administration de chaque entité se basent sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et/ou sur d'autres informations et documents disponibles.

### Stocks

Les matières premières et consommables sont évaluées au prix d'acquisition en utilisant la méthode des prix moyens pondérés.

Des corrections de valeur sont pratiquées sur les articles ayant un lien direct avec le matériel roulant. Ces corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles auxquelles les articles en stocks se rattachent.

Les autres catégories de stocks sont maintenues au coût de revient historique, dont le stock relatif à l'infrastructure ferroviaire.

Les terrains et immeubles destinés à la vente sont valorisés à leur coût d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées si la valeur de réalisation estimée est inférieure à leur valeur d'acquisition.

### Créances

Les créances de l'actif circulant sont évaluées à leur valeur nominale.

Des corrections de valeur sont pratiquées selon la règle suivante :

- correction de valeur de 100% pour les créances envers un tiers en faillite;
- correction de valeur de 100% pour les créances se référant aux infractions tarifaires âgées de plus d'un an;
- correction de valeur de 50% pour les autres créances âgées de plus d'un an;
- les créances âgées de 2 ans sont comptabilisées en compte de profits et pertes.

### Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

### Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des prestations de services correspondant aux activités ordinaires, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires. Le montant net du chiffre d'affaires inclut de plus les versements de l'Etat relatifs au trafic voyageurs ainsi que la rémunération relative à la gestion de l'infrastructure pour le compte de l'Etat.

## NOTE 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	<b>Concessions, brevets, licences et marques EUR</b>	<b>Goodwill EUR</b>	<b>Frais d'augmentation de capital EUR</b>	<b>Total EUR</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
<b>Au début de l'exercice</b>	<b>13.350.957</b>	<b>665.574</b>	<b>60.810</b>	<b>14.077.341</b>
<b>Mouvements de l'exercice :</b>				
· Acquisitions	1.346.945	2.883.321	-	4.230.266
· Sorties	(3.019)	-	-	(3.019)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>14.694.883</b>	<b>3.548.895</b>	<b>60.810</b>	<b>18.304.588</b>
<b>Corrections de valeur</b>				
<b>Au début de l'exercice</b>	<b>10.159.136</b>	<b>610.233</b>	<b>33.294</b>	<b>10.802.663</b>
<b>Mouvements de l'exercice :</b>				
· Dotations (note 18)	1.850.288	227.967	10.392	2.088.647
· Reprises	(2.238)	-	-	(2.238)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>12.007.186</b>	<b>838.200</b>	<b>43.686</b>	<b>12.889.072</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>2.687.697</b>	<b>2.710.695</b>	<b>17.124</b>	<b>5.415.516</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice précédent</b>	<b>3.191.821</b>	<b>55.341</b>	<b>27.516</b>	<b>3.274.678</b>

Les concessions, brevets, licences et marques sont amortis linéairement sur trois ans.

## NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Matériel roulant	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>Valeurs d'acquisition</b>						
<b>Au début de l'exercice</b>	<b>125.137.152</b>	<b>8.765.853</b>	<b>562.559.143</b>	<b>28.529.923</b>	<b>83.915.985</b>	<b>808.908.056</b>
<b>Mouvements de l'exercice :</b>						
· Acquisitions	5.120.364	177.299	56.498.053	3.766.072	38.496.334	104.058.122
· Sorties	(1.348.273)	(34)	(4.532.918)	(3.274.569)	-	(9.155.794)
· Transferts	1.824.964	178.341	53.726.768	334.446	(56.064.519)	-
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>130.734.207</b>	<b>9.121.459</b>	<b>668.251.046</b>	<b>29.355.872</b>	<b>66.347.800</b>	<b>903.810.384</b>
<b>Corrections de valeur</b>						
<b>Au début de l'exercice</b>	<b>24.872.918</b>	<b>5.365.598</b>	<b>201.072.847</b>	<b>20.576.587</b>	<b>-</b>	<b>251.887.950</b>
<b>Mouvements de l'exercice :</b>						
· Dotations (note 18)	2.619.946	512.256	27.210.205	3.108.589	15.680	33.466.676
· Reprises	(150.999)	-	(2.948.003)	(2.142.673)	(15.680)	(5.257.355)
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>27.341.865</b>	<b>5.877.854</b>	<b>225.335.049</b>	<b>21.542.503</b>	<b>-</b>	<b>280.097.271</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>						
	<b>103.392.342</b>	<b>3.243.605</b>	<b>442.915.997</b>	<b>7.813.369</b>	<b>66.347.800</b>	<b>623.713.113</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice précédent</b>						
	<b>100.264.234</b>	<b>3.400.255</b>	<b>361.486.296</b>	<b>7.953.336</b>	<b>83.915.985</b>	<b>557.020.106</b>

### Principes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Constructions	50 ans
Aménagements et agencements des constructions	10 et 30 ans
Outillage	5 et 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Matériel de transport ferroviaire	15, 20, 25 et 30 ans
Matériel de transport routier	6 et 8 ans

Au 31 décembre 2010, les acomptes versés et immobilisations corporelles en cours représentent un montant de EUR 66.347.800 (2009: EUR 83.915.985) décomposé comme suit :

<b>Montant des acomptes versés au 31 décembre 2010 EUR</b>	
Equipement ETCS pour le matériel roulant	3.888.336
Bâtiment	20.362.957
Engins de maintenance	38.831.818
Wagons	3.222.000
Banc d'essai frein portable	42.689
<b>Total</b>	<b>66.347.800</b>

Les matériels roulants suivants, sous contrats de leasing (exploitation) et dont la propriété économique est détenue par les CFL, sont inscrits à l'actif du bilan :

<b>Année</b>	<b>Contrat de leasing</b>	<b>Année de livraison effective</b>	<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2010 EUR</b>	<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2009 EUR</b>
1998	14 locomotives électriques bitension	1998-1999	20.290.603	21.465.094
1998	Pièces de rechange	1999	1.186.286	1.252.191
1999	5 locomotives	2001	9.749.318	10.240.328
2000	461 wagons (*)	2001-2002	17.455.534	18.604.918
			<b>48.681.741</b>	<b>51.562.531</b>

(\*) Les 461 wagons ont été sortis du bilan de la CFL en date du 17 octobre 2006 dans le cadre de l'apport réalisé envers CFL cargo. Les obligations liées au leasing restent au sein de la CFL.

Les engagements de la société au titre de ces différents contrats de leasing sont repris à la note 20 sur les engagements hors-bilan.

## NOTE 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

## Titres ayant le caractère d'immobilisations:

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
<b>Au début de l'exercice</b>	<b>47.015.795</b>	<b>43.680.581</b>
<b>Mouvements de l'exercice :</b>		
· Acquisitions	3.693.513	3.335.214
· Sorties	(13.747)	-
· Transfert	(1.665.835)	-
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>49.029.726</b>	<b>47.015.795</b>

<b>Corrections de valeur</b>		
<b>Au début et à la fin de l'exercice</b>	<b>3.266.343</b>	<b>3.488.076</b>
· Dotations (note 20)	-	-
· Transfert	(1.371.487)	(221.733)
A la fin de l'exercice	1.894.856	3.266.343

<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>47.134.870</b>	<b>43.749.452</b>
--	-------------------	-------------------

Les transferts résultent de la consolidation de Lorry Rail selon la méthode de mise en équivalence à compter de l'exercice 2010.

Participations mises en équivalence

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Valeur au début de l'exercice</b>	-	-
<b>Mouvements de l'exercice :</b>		
· Acquisition	4.118.153	-
· Transfert	294.348	-
· Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(1.046.700)	-
· Transfert du goodwill vers la rubrique correspondante de l'actif	(2.676.882)	-
<b>A la fin de l'exercice</b>	<b>688.919</b>	-

Au 31 décembre 2010, le groupe détient directement ou indirectement des participations non consolidées (voir note 2) dans les sociétés suivantes:

Dénomination	Pourcentage de détention directe et indirecte	Comptes annuels arrêtés au	Fonds propres (y inclus le résultat net) EUR	Résultat net EUR
A.C.T.S. Logistik und Dienstleistungssystem A.G.	100,00 %	*	(735.612)	7.867
Sibelit S.A.	10,00 %	31.12.09	(109.218)	(1.571.510)

(\*) Situation au 31 décembre 2006 non auditée (procédure de liquidation).

## NOTE 7 - STOCKS

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Matières premières et consommables</b>		
· Valeur brute	41.406.326	38.799.212
· Corrections de valeur	(4.885.641)	(4.297.159)
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>36.520.685</b>	<b>34.502.053</b>
<b>Produits finis</b>		
· Valeur brute	29.411	27.324
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>29.411</b>	<b>27.324</b>
<b>Terrains</b>	<b>2.493.851</b>	<b>1.933.123</b>
<b>Acomptes versés sur stock</b>	<b>59.423</b>	<b>428.576</b>
	<b>39.103.370</b>	<b>36.891.076</b>

## NOTE 8 - CREANCES SUR L'ETAT GRAND-DUCAL

Ce poste se compose de créances de la maison-mère résultant de l'exécution des contrats de service public rail et route, de la gestion technique et comptable du RGTR, des investissements réalisés pour le compte du Fonds du Rail, ainsi que des travaux prestés dans le cadre de la gestion de l'infrastructure pour un montant de EUR 10.197.547 (2009: EUR 14.183.599). Ces différentes conventions ont été renouvelées en 2009 pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2024.

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION :  
ACTIF - PASSIF

ACTIF	2010 EUR	2009 EUR
<b>Compte de régularisation de CFL</b>	<b>13.782.804</b>	<b>17.728.262</b>
· Loyers semestriels (leasing suédois)	-	4.105.896
· Traitements payés d'avance	12.008.845	11.671.764
· Charges payées d'avance	1.773.959	1.948.802
· Factures en attentes	-	1.800
<b>Compte de régularisation des filiales</b>	<b>76.682</b>	<b>101.597</b>
	<b>13.859.486</b>	<b>17.829.859</b>

PASSIF	2010 EUR	2009 EUR
<b>Compte de régularisation de CFL</b>	<b>86.285</b>	<b>233.023</b>
· Résultat sur opérations de leasing à étaler	83.755	224.428
· Produits constatés d'avance	2.530	8.595
<b>Compte de régularisation des filiales</b>	<b>3.417</b>	<b>18.747</b>
	<b>89.702</b>	<b>251.770</b>

**Résultat sur opérations de leasing à étaler (exploitation)**

Le résultat sur opérations de leasing mentionnées en note 5 est étalé sur 10 ans à compter de la réception finale du matériel. Le résultat enregistré en compte de profits et pertes sur l'exercice 2010 s'élève à EUR 140.673 (2009: EUR 140.673).

## NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES

## Evolution des capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres Réserves EUR	Ecart de conversion EUR	Résultat de l'exercice EUR	Plus-value immunisée EUR	Subventions EUR
Situation au 31 décembre 2009	347.051.000	1.019.727	47.349.082	(94)	(6.551.537)	14.875.539	4.286.250
Affectation du résultat de l'exercice consolidé 2009			(6.551.537)		6.551.537		
Résultat consolidé					6.928.170		
Autres			(813.266)	(102)			272.500
<b>Situation au 31 décembre 2010</b>	<b>347.051.000</b>	<b>1.019.727</b>	<b>39.984.279</b>	<b>(196)</b>	<b>6.928.170</b>	<b>14.875.539</b>	<b>4.558.750</b>

Le capital social est représenté par 28.000 parts d'une valeur nominale de EUR 12.394,68 chacune et souscrit à raison de 26.320 parts par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, de 1.120 parts par le Coparticipant belge et de 560 parts par le Coparticipant français.

**Réserve légale**

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5 % affecté à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**Plus-value immunisée**

Au 31 décembre 2006, la Société a enregistré une plus-value immunisée de EUR 14.875.539, générée par la vente de plusieurs biens immobiliers en 2006. Cette plus-value immunisée a été transférée dans le cadre d'un emploi sur participation réalisé au cours de l'exercice 2006 et n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

**Subventions d'investissement**

Dans le cadre des travaux d'équipement des lignes constituant le Corridor C entre Anvers et Bâle/Lyon, le Groupement Européen d'Intérêt Economique Corridor C (GEIE Corridor C) a reçu une subvention de préfinancement. La part revenant aux CFL en tant que bénéficiaire au projet s'élève à EUR 4.558.750, (2009: EUR 4.286.250) conformément à l'acte constitutif du GEIE Corridor C.

## NOTE 11 - INTERETS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2010, les intérêts minoritaires s'élèvent à EUR 38.060.820 (2009: EUR 39.929.839).

## NOTE 12 - AUTRES PROVISIONS

Ce poste se décompose comme suit:

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Autres provisions des CFL</b>	<b>58.776.943</b>	<b>56.033.291</b>
· Provision pour mi-vie matériel de transport	24.698.700	21.956.051
· Provision pour charges relatives aux décomptes des trafics avec les réseaux ferroviaires étrangers	7.552.512	7.528.877
· Provision pour congés payés et heures supplémentaires	16.945.843	16.268.200
· Autres provisions	9.579.888	10.280.163
<b>Autres provisions des filiales consolidées</b>	<b>4.317.023</b>	<b>4.507.535</b>
	<b>63.093.966</b>	<b>60.540.826</b>

## NOTE 13 - DETTES

La durée résiduelle des dettes se présente comme suit :

Exercice 2010	Moins d'1 an EUR	De 1 an à 5 ans EUR	A plus de 5 ans EUR	Total EUR
Acomptes sur commandes	3.281.259	-	-	3.281.259
Dettes envers des établissements de crédit	9.924.488	37.016.056	111.990.000	158.930.544
Dettes envers Eurofima	408.551	93.200.000	-	93.608.551
Dettes sur achats et prestations de services	135.317.666	-	-	135.317.666
Dettes envers l'Etat Grand-Ducal	9.881.364	-	-	9.881.364
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	19.265.520	-	-	19.265.520
Autres dettes	1.545.552	-	-	1.545.552
<b>Total</b>	<b>179.624.400</b>	<b>130.216.056</b>	<b>111.990.000</b>	<b>421.830.456</b>

Exercice 2009	Moins d'1 an EUR	De 1 an à 5 ans EUR	A plus de 5 ans EUR	Total EUR
Acomptes sur commandes	861.313	-	-	861.313
Dettes envers des établissements de crédit	9.655.423	45.224.247	112.350.000	167.229.670
Dettes envers Eurofima	388.974	10.000.000	83.200.000	93.588.974
Dettes sur achats et prestations de services	140.030.774	15.000	-	140.045.774
Dettes envers l'Etat Grand-Ducal	15.311.087	-	-	15.311.087
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	19.791.039	-	-	19.791.039
Autres dettes	1.625.382	-	-	1.625.382
<b>Total</b>	<b>187.663.992</b>	<b>55.239.247</b>	<b>195.550.000</b>	<b>438.453.239</b>

## NOTE 14 - AUTRES PRODUITS ANNEXES AU TRAFIC

Ce poste comprend pour un montant de EUR 265.557.629 (2009: EUR 266.901.556) la rémunération de la gestion de l'infrastructure ferroviaire et le remboursement des travaux prestés pour le compte du Fonds du Rail, conformément à l'article 10 de la Loi du 10 mai 1995 telle que modifiée par la Loi du 28 mars 1997.

## NOTE 15 - TRAVAUX EFFECTUES PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MEME ET PORTES A L'ACTIF

Ce poste inclut un montant de EUR 209.853 (2009: EUR 498.505) représentant les charges activées relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles.

## NOTE 16 - CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES, CONSOMMABLES ET CHARGES RESULTANT DU TRAFIC

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2003, une redevance d'utilisation de l'infrastructure est payée par les CFL.

Au 31 décembre 2010, la charge relative à cette redevance représente un montant de EUR 14.191.524 (2009: EUR 22.265.517). La diminution de cette redevance est essentiellement due aux nouvelles dispositions contractuelles permettant au gestionnaire de l'infrastructure de facturer aux activités/entreprises consommatrices les frais liés à l'énergie de traction électrique.

## NOTE 17 - AUTRES CHARGES EXTERNES

Ce poste regroupe les charges de location, d'entretien et d'assurance, les honoraires, les commissions sur ventes, les travaux de prestations pour compte du Fonds du Rail ainsi que diverses autres charges externes.

## NOTE 18 - CORRECTIONS DE VALEUR SUR FRAIS D'ETABLISSEMENT, IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2010 EUR	2009 EUR
<b>Corrections de valeur</b>		
· sur immobilisations incorporelles hors goodwill (note 4)	1.860.680	1.509.511
· sur immobilisations corporelles (note 5)	33.466.676	31.442.017
	<b>35.327.356</b>	<b>32.951.528</b>

## NOTE 19 - PERSONNEL

Le nombre de personnes occupées en moyenne au cours des exercices 2010 et 2009 s'élève à :

	2010	2009
Cadres hors statut	56	54
Cadres permanents	3.056	3.015
Personnel auxiliaire	2	6
Employés	14	17
Ouvriers	20	16
Salariés	512	428
	<b>3.660</b>	<b>3.536</b>

Tel que prévu par la Loi du 28 mars 1997 sur le financement des retraites, la société cotisée à la charge des retraites et pensions de leurs agents à raison de 16% de la masse salariale retenue pour le calcul des pensions. Le solde de la charge des retraites et pensions des agents des CFL est pris en charge par l'Etat.

## NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Au 31 décembre 2010, le total des commandes passées auprès de fournisseurs et non encore livrées ou exécutées s'élève à EUR 347.005.305 (2009: EUR 397.112.276). Ce montant comprend les marchés conclus pour l'acquisition de matériel voyageurs et de matériel destiné à être stocké ou immobilisé pour EUR 81,4 millions (2009: EUR 113,4 millions) et la réalisation des projets d'investissements du Fonds du Rail pour EUR millions 204,0 millions (2009: EUR 253,7 millions).

Le solde du capital souscrit non appelé s'élève à EUR 33.235.553. Il s'agit en l'occurrence du poste suivant: au 31 décembre 2010, les CFL détiennent 2% dans le capital de la société anonyme de droit suisse Eurofima dont le capital social souscrit s'élève à CHF 2.600.000.000, libéré à hauteur de CHF 520.000.000. La part des CFL dans le capital souscrit non versé s'élève à CHF 41.600.000 au 31 décembre 2010. Ce montant peut être appelé inconditionnellement, à tout moment, sur décision du Conseil d'Administration d'Eurofima.

Au 31 décembre 2010, le montant total des loyers restant à courir dans le cadre des contrats de leasing dû par les CFL s'élève à EUR 74.524.281 (2009: EUR 77.533.039).

Au cours de l'exercice, la Société s'est portée garante en faveur de divers établissements de crédit et autres créanciers pour le compte d'autres participations pour un montant total de EUR 14.726.083 (2009: EUR 6.526.715).

Pour se couvrir contre le risque de taux relatif aux dettes envers les établissements de crédit (note 12), la société a contracté plusieurs SWAP de taux d'intérêts. Au 31 décembre 2010 et 2009, les montants nominaux des swaps s'élèvent respectivement à EUR 110.700.000 et à EUR 120.000.000.

## NOTE 21 - INFORMATIONS RELATIVES AUX ORGANES DE LA SOCIETE

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2010 aux membres du Conseil d'Administration s'élève à EUR 199.112 (2009: EUR 205.440). Au 31 décembre 2010, aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux membres du Conseil d'Administration.

